

ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

1



Ministère de la Région Bruxelles-Capitale

Musées royaux d'Art et d'Histoire

Bruxelles 1992

**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE
DE LA REGION DE BRUXELLES**

1

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Couverture: tympan gothique provenant de l'ancienne église de Berchem-Sainte-Agathe. © A.C.L, Bruxelles.

Dos de la couverture: vue du village, vers Dilbeek, avec l'ancien manoir 't Hof te Overbeke;
huile sur toile VANDEN BUSSCHE, 1939; photo coll. R. VERBEKE (Comté de Jette).

**ATLAS DU SOUS-SOL ARCHEOLOGIQUE
DE LA REGION DE BRUXELLES**

1

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

TEXTE

rédaction

Yves CABUY

Stéphane DEMETER

Françoise LEUXE

réalisation graphique

Concepcion ORTIGOSA

**Bruxelles
1992**

Membres du Comité d'accompagnement :

Mme Françoise JURION

Mme Martine MAILLARD

Mme Anne CAHEN-DELHAYE

Mlle Claire MASSART

M. Christian SPAPENS

Collection des atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, sous la direction de A. Cahen-Delhaye, chef de Département f.f. aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

© Région de Bruxelles-Capitale. Monuments et Sites.

D/1992/0550/9

Tables des matières

Préface : Didier van EYLL	9
Avant-propos : Anne CAHEN-DELHAYE et Francis VAN NOTEN	11
Introduction: les Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles	13
1. Introduction	13
2. Les atlas, des documents d'évaluation et de gestion du sous-sol archéologique urbain	13
2.1. Les cartes	13
2.1.1. La «carte de l'état de destruction du sous-sol»	13
2.1.2. La «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»	14
2.2. L'inventaire	14
2.3. Les textes	14
2.3.1. Une description du milieu physique	14
2.3.2. Une synthèse historique	15
2.3.3. Un commentaire de la «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»	15
2.3.4. Des recommandations en guise de conclusion	15
3. Conclusion	15
4. Remerciements	16
5. Bibliographie	17
I. La Région de Bruxelles	19
1. Introduction	19
2. Cadre oro-hydrographique	19
2.1. Géologie	19
2.2. Hydrographie	19
2.3. Orographie	20
2.4. Pédologie	20
3. Conclusion	20
4. Bibliographie	22

II. Le cadre géographique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe	23
1. Introduction	23
2. Cadre oro-hydrographique	23
2.1. Géologie	23
2.2. Hydrographie	24
2.2.1. Le bassin du Molenbeek	24
2.2.2. Le bassin du Paruck	24
2.2.3. Le bassin du collecteur de Bruxelles	24
2.3. Orographie	24
2.4. Pédologie	24
2.4.1. Sur les plateaux et les pentes	24
2.4.2. Dans les vallées et les dépressions	24
3. Conclusion	25
4. Bibliographie	25
III. Synthèse historique	27
1. Berchem-Sainte-Agathe avant le XII^e siècle	27
1.1. La préhistoire	27
1.1.1. Le Mésolithique	27
1.1.2. Le Néolithique	27
1.2. L'époque romaine	28
2. Berchem-Sainte-Agathe aux époques médiévale et post-médiévale	28
2.0. Note liminaire	28
2.1. La paroisse	29
2.1.1. Une chapelle au XII ^e siècle	29
2.1.2. Les dîmes	30
2.1.3. Une église paroissiale au XIV ^e siècle	31
2.1.4. Sainte Agathe	31
2.2. Le village	32

2.2.1. Le centre	32
2.2.2. «Kattebroeck»	32
2.2.3. De la chaussée de Gand à l'avenue Charles-Quint.....	33
2.2.4. Koekelberg	34
2.2.5. Divers	34
2.3. La seigneurie	34
2.4. Economie	35
2.4.1. La propriété foncière	35
2.4.2. La population	35
3. Bibliographie	36
IV. Etat du sous-sol archéologique	39
0. Note liminaire	39
1. Hunderenveld	39
2. Ancienne église	39
2.0. Le contexte	41
2.0.1. Le cimetière	41
2.0.2. La cure	41
2.0.3. La chapelle Sainte-Agathe	42
2.0.4. La chapelle Sainte-Croix	42
3. Ter Wilst	43
4. Zavelenberg	44
5. 't Hof te Overbeke	44
Recommandations	47
1. Espaces irrémédiablement perdus	47
2. Espaces protégés	47
3. Espaces menacés	47
Annexe : Inventaire exhaustif du matériel archéologique	49

Préface

Archéologues et aménageurs ne font pas souvent bon ménage !

A la base du différend, il faut souvent rechercher l'incompréhension. L'archéologue sait que le patrimoine archéologique est une donnée culturelle essentielle de la connaissance de l'histoire de la ville et que c'est une donnée finie. Ces archives du sol, non seulement ne sont pas renouvelables mais sont, en outre, particulièrement vulnérables. Les grands travaux d'équipement (autoroute, métro, train à grande vitesse, parking souterrain, restructuration des centres anciens) ont, en quelques années, décuplé «l'érosion du sous-sol». L'aménageur, dont le rôle est de guider le développement matériel de la ville, doit tenir compte de quantité de besoins, sociaux, économiques, culturels mais tout en ayant conscience de devoir améliorer l'environnement et la qualité de la vie, il craint que l'archéologue contrarie ses plans. Pourtant celui-ci sait que son rôle est d'identifier les vestiges, d'en faire le relevé et de les étudier tout en acceptant qu'ils disparaissent par la suite.

Pour combler le fossé qui sépare archéologues et aménageurs, de nombreux efforts ont été accomplis.

Les prémices de la sauvegarde du patrimoine archéologique doivent être trouvés dans la Convention de Londres (1969). Celle-ci incite les Etats à recenser les biens archéologiques et lance l'idée d'un repérage de tous les endroits où des traces archéologiques peuvent se trouver. Lors du colloque de Florence, du 22 au 25 octobre 1984, on insista encore sur la nécessité de dresser, dans chaque Etat, des atlas archéologiques du sous-sol et de constituer des banques de données accessibles aussi aux aménageurs.

Pour les quarante ans du Conseil de l'Europe, en 1989, le Comité des Ministres adressa aux Etats membres une recommandation essentielle pour l'archéologie urbaine, la recommandation R(89)5 relative à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archéologique dans le contexte des opérations d'aménagement urbain et rural. Elle incite les Etats à «procéder à l'achèvement et à la mise à jour des inventaires archéologiques nationaux, instruments préalables à toute politique de protection». Il s'agit bien là «d'un des instruments majeurs de la réflexion préalable, celui du choix de décisions à prendre à l'égard de sites menacés, depuis la constitution de réserves archéologiques jusqu'à l'autorisation de terrassement sans contrainte». Dans la foulée, il implique que l'archéologue soit consulté avant tous travaux susceptibles de porter atteinte au patrimoine archéologique. En découlent d'autres mesures de protection: la distinction de «zones à risque archéologique essentiel», la vérification par l'archéologue des demandes de permis d'urbanisme, etc. Enfin, dans la toute jeune Convention européenne (révisée) pour la protection du patrimoine archéologique (La Valette, 16/11/1992), l'article 7 rappelle que chaque partie à la convention s'engage «à réaliser ou à actualiser les enquêtes, les inventaires et la cartographie des sites archéologiques dans les espaces soumis à sa juridiction».

Si la Région wallonne a mis en œuvre, depuis 1986, les atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, Bruxelles, en raison du statut qui fut le sien jusqu'en 1988, s'y est consacrée

tardivement. En effet, mon prédécesseur, le Ministre Georges Désir, confia, le 28 mai 1991, une mission d'étude relative au sous-sol archéologique qui a débouché sur les premiers atlas, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. A ceux-ci, traitant de Berchem-Sainte-Agathe, Forest, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert, j'ai pour ma part, ajouté Anderlecht, Jette et Watermael-Boitsfort. Une méthode de travail fut ainsi élaborée par l'équipe de jeunes archéologues, historien et dessinateur chargés de la mission.

Les cartes et textes proposés dans ce volume résultent d'un dépouillement systématique de tous les livres et revues spécialisés afin de repérer la quasi totalité des trouvailles mentionnées sur le territoire régional, de la consultation des archives, des rapports des sociétés archéologiques, de l'étude des collections et des réserves des musées, de la prospection sur le terrain et de sondages. L'examen des permis de bâtir et des documents urbanistiques débouche également sur une carte de l'état de destruction du sous-sol. Enfin, tous les vestiges répertoriés depuis la préhistoire jusqu'au XVII^{ème} sont présentés et remis dans leur contexte historique.

Ces atlas sont destinés non seulement à tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie mais surtout aux administrations chargées de l'urbanisme et de l'aménagement, tant au niveau communal que régional ainsi qu'aux responsables politiques. Ils sont destinés à prendre une dimension supplémentaire dans le cadre du projet d'ordonnance relative à la protection du patrimoine archéologique de la Région de Bruxelles-Capitale que je compte présenter au Conseil régional dans les mois qui viennent: ils donneront lieu à la détermination de secteurs protégés et seront consultés lors de la prise de décisions de nature urbanistique.

Passer d'une archéologie de l'échec, de la récupération des quelques objets identifiables dans le bac de la pelle mécanique, à une archéologie urbaine préventive, satisfaisante au plan de la méthode scientifique, est le pari que ces atlas nous aideront à tenir. Ils peuvent réconcilier archéologues et aménageurs dans la mesure où ils laisseront le temps aux premiers d'agir plus efficacement et sans retarder les seconds. Ils nous permettront de déboucher, dans l'avenir, sur le document fondamental qui manque à Bruxelles, la carte archéologique la plus exhaustive possible des états antérieurs de la ville dans ce qu'elle a de plus quotidien et de plus proche des habitants.

Il me reste à saluer le travail effectué par l'équipe de la section «Belgique ancienne» des Musées royaux d'Art et d'Histoire sous la conduite de Monsieur Francis Van Noten et de Madame Anne Cahen-Delhaye et à l'en remercier vivement.

Didier van EYLL

Le Secrétaire d'Etat chargé
des Monuments et des Sites

Avant-propos

Lorsque le Service national des Fouilles fut régionalisé en 1989, aucune structure ne fut prévue pour la Région bruxelloise. Cette situation était d'autant plus dommageable que notre capitale connaît actuellement une urbanisation croissante due à l'extension de l'habitat dans les communes périphériques et à l'installation en son centre de grands complexes de bureaux et d'hôtels que sa vocation européenne suscite. Comme aucune réglementation n'a jamais protégé notre patrimoine archéologique, sauf pour les quelques sites et monuments classés, ces opérations immobilières ont déjà largement entamé les vestiges de notre passé.

Les Musées royaux d'Art et d'Histoire ne pouvaient rester indifférents à cette situation. Car c'est au sein de cette institution que fonctionna de 1903 à 1963 le Service des Fouilles de l'Etat qui nous a laissé une importante collection de vestiges archéologiques recueillis sur le territoire des dix-neuf communes bruxelloises ainsi que de nombreuses archives inédites. Nos Musées ont donc proposé leur collaboration scientifique pour élaborer un projet destiné à préserver les vestiges de notre histoire la plus ancienne. Ainsi, en 1990, nous avons introduit une proposition pour l'élaboration d'un atlas détaillé du sous-sol archéologique bruxellois conçu par entités communales, et que nous avons mise au point avec M. Christian Spapens, Conseiller du Ministre. Elle visait à établir des cartes topographiques qui fourniraient l'inventaire du potentiel archéologique connu afin de planifier les sondages et fouilles futurs. En 1991, le Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Georges Désir, nous a confié la réalisation des cartes et inventaires de quatre communes, parmi les plus menacées par les nouveaux chantiers de construction: Uccle, Woluwe-Saint-Lambert, Berchem-Sainte-Agathe et Forest. Nous avons engagé deux archéologues et un historien qui ont fourni un travail entièrement original et inédit. Les relevés cartographiques précis, qui se veulent exhaustifs, permettront d'évaluer, dans les espaces épargnés par les destructions irrémédiables, l'importance du potentiel archéologique subsistant. Nous espérons que la synthèse, qui dresse un nouveau bilan des connaissances de notre passé le plus reculé jusqu'au XVII^e siècle, intéressera les habitants des communes envisagées qui, grâce à cette publication, pourront mieux veiller à assurer la sauvegarde d'un patrimoine largement entamé.

Enfin nous remercions vivement le Secrétaire d'Etat, M. Didier van Eyll, qui nous a donné les moyens de publier le fruit de ces recherches et nous a confié la poursuite de la réalisation des atlas qui fourniront une contribution importante à la connaissance du passé de la région bruxelloise.

Anne CAHEN-DELHAYE
Chef de département f.f.
aux Musées royaux d'Art
et d'Histoire

et

Francis VAN NOTEN
Conservateur en chef
des Musées royaux d'Art
et d'Histoire

Introduction

Les Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles

1. Introduction

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les centres et les périphéries urbaines se sont considérablement transformés, souvent dans la plus grande anarchie. Au cours des années 60, l'urbanisme sauvage a eu des conséquences dramatiques pour le patrimoine tant architectural qu'archéologique des villes européennes.

La prise de conscience des atteintes irréversibles portées au patrimoine urbain ancien s'est malheureusement d'abord limitée à l'architecture encore existante en négligeant gravement les vestiges enfouis. En effet, une grande partie de l'histoire d'une ville est renfermée dans son sous-sol où s'est inscrite chacune de ses modifications et quantité d'aspects de son évolution topographique, démographique ou économique s'y trouvent fossilisés.

Devant cette érosion irrémédiable de l'histoire des villes, la fouille archéologique reste une des réponses les plus concrètes. Aussi, dans de nombreux pays d'Europe occidentale s'est développé, il y a parfois plusieurs décennies, un concept nouveau: l'archéologie urbaine, c'est-à-dire, une archéologie qui traite de la ville par une approche systématique et pluridisciplinaire de tous ses aspects.

A Bruxelles, la fouille archéologique de sauvetage, effectuée dans des conditions matérielles et scientifiques des plus périlleuses, et souvent au moment même où le processus de destruction est déjà largement enclenché, demeure la seule réponse à la disparition du patrimoine souterrain. De telles conditions de travail ne permettent guère une exploitation scientifique optimale des découvertes.

Depuis quelques années, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, en Wallonie, une nouvelle forme de prévention aux destructions du sous-sol urbain a fait son apparition : l'établissement d'outils susceptibles de contribuer à une évaluation et à une gestion plus raisonnée et, surtout, plus efficace, des potentialités du patrimoine enfoui. Les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* répondent à cette nouvelle optique.

2. Les atlas, des documents d'évaluation et de gestion du sous-sol archéologique urbain

Le développement urbain contemporain a des conséquences catastrophiques car irréversibles, notamment en raison des aménagements généralisés en sous-sol (parkings, caves, métro...) et de l'ampleur des projets immobiliers. Leur exécution à l'aide de moyens techniques importants rend utopique, voire impossible, toute surveillance sérieuse des chantiers en cours et des terrassements qu'ils occasionnent. Il s'avère dès lors essentiel de connaître l'état du sous-sol avant qu'interviennent les grues et les pelles mécaniques.

Les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles*, fruits d'une convention passée entre la Région de Bruxelles-Capitale, représentée par le Ministre chargé des Monuments et des Sites, et les Musées royaux d'Art et d'Histoire, se veulent une réponse concrète à cette érosion de l'histoire en proposant, pour chacune des 19 communes, une série de documents qui permettront, grâce à une planification rigoureuse et une étude précise des vestiges déjà mis au jour, une meilleure protection du patrimoine archéologique découvert ou susceptible de l'être dans les années à venir.

2.1. Les cartes

2.1.1. La «carte de l'état de destruction du sous-sol»

Chaque atlas comporte d'abord un ensemble de données portées sur deux cartes présentées à l'échelle 1/2.500. La première permet de mesurer l'état de perturbation et de destruction du sous-sol de la commune. Elle a pu être réalisée grâce aux enquêtes sur le terrain mais surtout par le dépouillement systématique des demandes de permis de bâtir conservées dans les administrations communales. Ces documents fournissent en effet les informations nécessaires pour estimer l'ampleur des espaces bâtis en sous-sol qui peuvent affecter chaque parcelle, chaque îlot. Toutefois, les dossiers antérieurs à la seconde guerre mondiale sont souvent laconiques; dans ces cas, une enquête sur le terrain est indispensable. En l'absence de réelles fouilles archéologiques, ce

sont ces documents qui permettent également d'estimer la profondeur du sol naturel et de là, l'épaisseur approximative des sédiments archéologiques.

2.1.2. La «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»

La seconde carte présente la cartographie de tous les sites archéologiques et découvertes isolées localisables ainsi que des bâtiments antérieurs au XVII^e siècle, encore conservés ou détruits, mais dont la situation est connue ou approchée.

Elle a été réalisée suite à l'établissement d'une bibliographie complète pour chaque site archéologique ou historique (littérature spécialisée et presse périodique) complétée d'abord, par une recherche d'archives inédites (conservées principalement aux Musées royaux d'Art et d'Histoire où a fonctionné de 1903 à 1963 le Service des Fouilles de l'Etat, mais également dans les services des fouilles régionaux, aux Archives générales du Royaume, aux différents services d'archives communaux, dans les cercles archéologiques locaux ainsi que chez les particuliers) et ensuite, par une prospection systématique des zones restées libres.

Une analyse du cadastre actuel, des archives de l'administration du cadastre, de l'*Atlas cadastral de Belgique* de C. Popp, de l'*Atlas cadastral du royaume de Belgique* de Ph. Vandermaelen, de la *Carte de cabinet des Pays-Bas Autrichiens* commandée par le comte de Ferraris et de cartes locales de diverses époques (l'*Atlas des Communications vicinales* dressé, pour chaque commune, en application de la loi du 10 avril 1841, l'*Atlas des Cours d'eau* établi de même, en application de la loi du 7 mai 1877) complètent les données purement archéologiques ou historiques. Elle amène notamment à inventorier les bâtiments isolés et les îlots aujourd'hui démantelés qui restent présents sous des espaces toujours construits ou qui sont depuis libres de tout aménagement et accessibles.

2.2. L'inventaire

L'inventaire le plus complet des découvertes archéologiques faites en région bruxelloise remonte aujourd'hui à plus de trente ans (MARIEN 1957). Ce travail n'est en rien exhaustif, il ne donne aucune situation précise des sites ni description du matériel mis au jour. Les répertoires bibliographiques réalisés pour la province de Brabant n'offrent pas davantage d'information

(KNAPEN-LESCRENIER 1960 et DESITTERE 1963). De plus, l'archéologie médiévale et post-médiévale n'a jamais été abordée.

Chaque site, chaque découverte, qu'il s'agisse d'un ensemble ou d'une pièce isolée, fait l'objet d'une étude dont les résultats sont présentés sous la forme d'une fiche informatisée. Cette dernière précise notamment la situation exacte de la découverte et fournit une analyse de son milieu physique, l'établissement complet des sources qui l'attestent (bibliographie spécialisée, sources d'archives, sources orales...), les conditions de mise au jour, la description des structures éventuelles et l'inventaire complet du mobilier archéologique. Un certain nombre d'objets significatifs pour des raisons culturelles, chronologiques ou esthétiques sont plus précisément étudiés et dessinés. Il ne s'agit toutefois pas d'une étude typologique poussée, qui dépasserait le cadre de l'Atlas. De plus, et sauf quelques exceptions (station néolithique de Boitsfort, villa romaine de Jette, le Slot de Woluwe-Saint-Lambert), ces objets sont le fruit de ramassages de surface ou de découvertes fortuites réalisées par des particuliers à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ces personnes privées sont souvent des collectionneurs qui n'ont conservé, et plus tard légué (aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, au Musée Curtius), que les plus «belles pièces». On compte enfin également les résultats d'un certain nombre de fouilles anciennes, telle la villa romaine d'Anderlecht. Le tout représente un ensemble très significatif de l'archéologie régionale mais reste difficile à traiter dans un cadre typologique précis.

Réalisé selon une démarche proche de celle utilisée en Flandre (les *Archeologisch Inventaris Vlaanderen* édités par l'Université de Gand, PROVOOST 1982) ou chez certains de nos voisins comme la Grande-Bretagne (SHENNAN 1985), cet inventaire prend en compte tous les vestiges antérieurs au XVII^e siècle. Il est disponible sous la forme d'un fichier informatisé qui pourra être aisément réactualisé. L'ensemble des données du fichier qui concernent le matériel archéologique est repris en annexe au chapitre IV.

2.3. Les textes

2.3.1. Une description du milieu physique

On ne conteste plus aujourd'hui l'hégémonie exercée par l'Homme sur la nature. Le milieu naturel où il a jadis vécu et où il vit a évolué

géomorphologiquement. Au fil des temps, l'Homme a dû perpétuellement s'en accommoder. Avec la néolithisation et la découverte de l'agriculture et de l'élevage, il se mit à agir de plus en plus sur ce milieu. Cette pression ne fit que s'accroître au fil des siècles. L'étude de ce milieu naturel et de son évolution est essentielle pour la compréhension de l'occupation du territoire de chaque commune dont les cartes sont le dernier reflet. Souvent l'urbanisme et les infrastructures modernes ont masqué ce milieu naturel en ville. D'autre part, certains objets lithiques conservés gardent des traces de rouille dues aux instruments aratoires et attestent des ramassages de surface dans des zones cultivées devenues actuellement résidentielles ou industrielles. C'est pour cette raison que les deux premiers chapitres de chaque synthèse sont consacrés à ce milieu naturel et à sa genèse, dans le cadre, d'une part de la région bruxelloise dans son ensemble, et d'autre part de la commune proprement dite (chapitres I et II).

2.3.2. Une synthèse historique

Le chapitre III est consacré quant à lui à quelques données historiques générales envisagées depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Il ne constitue en aucun cas une histoire de la commune mais pose plutôt une série de jalons nécessaires à la compréhension des diverses occupations humaines dont la *carte des sites et découvertes archéologiques et historiques* est le reflet.

2.3.3. Un commentaire de la «carte des sites et découvertes archéologiques et historiques»

Enfin, véritable commentaire de cette *carte des sites et découvertes archéologiques et historiques*, le chapitre IV propose une description de chaque site qu'il a été possible de situer avec précision sur la carte. Cette description sera plus ou moins succincte selon que la découverte est inédite (ce paragraphe constitue alors une étude historique et archéologique originale) ou déjà publiée. On trouvera en annexe à ce chapitre l'inventaire complet du matériel archéologique découvert sur ces sites ainsi que les trouvailles fortuites.

2.3.4. Des recommandations en guise de conclusion

Le dossier se clôture sur une série de recommandations qui visent avant tout à fixer les zones nécessitant divers degrés de protection ou de prévention; elles mettent également en lumière les secteurs qui restent encore aujourd'hui acces-

sibles à une fouille archéologique de programme et qui permettent une planification raisonnée de la recherche.

3. Conclusion

Pour des raisons pratiques, les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* sont réalisés par commune. Mais il s'agit avant tout d'un atlas régional. Longtemps, les habitants de Bruxelles sont restés groupés à l'intérieur de l'enceinte; à l'extérieur, ce n'était que champs et villages; ils ne deviendront que très lentement de véritables faubourgs. Il y a à peine un siècle, Molenbeek-Saint-Jean ou Anderlecht, Saint-Gilles ou Laeken ne sont que de très petites entités. A l'exception de Bruxelles et ses enceintes, traiter les autres communes en termes de centres anciens à la manière des *Atlas du sous-sol des centres urbains anciens* de Wallonie aurait été une gageure. Chaque commune est dès lors considérée dans sa totalité, ce qui ne manque pas de poser certains problèmes pratiques, notamment au niveau du nombre de demandes de permis de bâtir à dépouiller.

Superposées, les deux cartes mettent en exergue les informations indispensables à la fois à une protection et une prévention active du patrimoine, mais également à la programmation de recherches archéologiques qui devraient enfin dépasser le stade de simples sauvetages ponctuels.

Complété par l'étude géomorphologique, archéologique et historique, cet outil de gestion permet de déterminer différentes catégories d'espaces qui font de la commune ce qu'elle est aujourd'hui:

— les espaces irrémédiablement perdus pour l'archéologie en raison de l'étendue et de la profondeur des destructions qui y ont été pratiquées;

— les espaces qui offrent encore, à des degrés divers, des potentialités archéologiques parce que les constructions qui les occupent n'ont pas atteint le sol naturel;

— les espaces qui ont fait l'objet de découvertes importantes suivies de fouilles, de simples localisations de vestiges ou encore de trouvailles isolées.

L'ensemble rend possible la mise en place d'une échelle d'évaluation des risques de destructions qui pourraient être portés au patrimoine souter-

rain situé dans les espaces non protégés par le statut de monument ou site classé. On voit apparaître notamment:

— des espaces détruits qu'il n'est plus nécessaire de surveiller;

— des espaces à petits risques parce que, en partie bâtis, ils ont subi une pression importante sans jamais avoir fourni de découverte. Une opération immobilière ne devrait faire ici l'objet que d'une simple surveillance;

— les espaces à moyens risques regroupent les sites où ont été faites des découvertes archéologiques. Un aménagement quelconque devrait être suivi et une opération de sauvetage éventuellement programmée;

— les espaces à grands risques sont ceux qui restent encore libres aujourd'hui de toute construction. Leur potentiel peut être connu ou inconnu.

Selon les cas, toute pression urbanistique devrait être soit supprimée par la mise en place d'un processus de classement, soit précédée d'une étude historique et archéologique intervenant le plus rapidement possible afin de disposer du temps nécessaire à l'exploitation de toutes les découvertes.

Outil de gestion et d'évaluation, les *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* se veulent aussi et même avant tout un instrument de réflexion sur la région dans tous ses états.

4. Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Fr. VAN NOTEN, Conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire pour l'aide considérable qu'il a bien voulu nous accorder lors de la réalisation de cet atlas. Cet Atlas du sous-sol archéologique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe n'aurait pu être réalisé sans l'aide du Collège des Bourgmestre et Echevins, et particulièrement de Monsieur C. MUHLINGHAUS, Echevin des travaux publics, qui nous a permis l'accès aux demandes de permis de bâtir. Leur dépouillement a été grandement facilité grâce à l'aide de MM. E. CHRISTIAENS et D. COUSSENS, architectes-urbanistes et de Mme Cl. PATERNOST. M. Fr. VAN BELLINGEN, Président du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la Région nous a ouvert la documentation de son cercle, et son correspondant à Berchem-Sainte-Agathe, M. R. VERBEKE, nous a accompagné lors d'enquête sur le terrain qu'il connaît bien.

Nos remerciements s'adressent aussi à MM. A. DIERKENS et M. de WAHA, Chargés de cours à l'Université Libre de Bruxelles, qui ont bien voulu encadrer nos recherches.

Les deux cartes ont été dessinées et mises au net par Mme C. ORTIGOSA et les dessins des objets en silex sont dus à Mme Y. BAELE. Puissent-elles trouver ici toute la reconnaissance des auteurs pour le travail qu'elles ont accompli.

5. Bibliographie

- M. BIDDLE, D. HUDSON et C. HEIGHWAY, *The future of London's past, a survey of the archaeological implications of planning and development in the nation's capital*, London, 1973.
- P.P. BONENFANT, Archéologie et grands travaux, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 41-46.
- G.P. BROGLIO (ed.), *Archaeologia urbana in Lombardia, valutazione dei depositi archeologici e inventario dei vincoli*, Modane, 1987.
- R. BRULET, Archéologie et urbanisme, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 1, 1987, pp. 34-43.
- R. BRULET, Les documents de planification archéologique en Wallonie, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 79-83.
- R. BRULET et M.-J. GHENNE-DUBOIS, *Atlas du sous-sol des centres urbains anciens*, Bruxelles, depuis 1987 (déjà parus : Andenne, Bouillon, Chimay, Dinant, Gembloux, Namur, Rochefort, Theux, Thuin, et Walcourt).
- E. CIAVARINI AZZI, *Inventaire des découvertes archéologiques préhistoriques dans la région bruxelloise: Auderghem, Etterbeek, Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre*, Université Libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988.
- S. DEGRE, *Le patrimoine préhistorique de la commune de Watermael-Boitsfort*, Université Libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1989-1990.
- P. DEMOLON, *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain: Douai*, Tours, 1990.
- M. DESITTERE, *Bibliographisch repertorium der oudheidkundige vondsten in Brabant (vanaf de bronstijd tot aan de Noormannen)*, Bruxelles, 1963 (Répertoires archéologiques, III).
- M. de WAHA, L'archéologie bruxelloise: un chantier à organiser, *Nouvelles du Patrimoine*, 40, septembre 1991, pp. 7-11.
- H. GALINIE, Prévision et gestion archéologique en milieu urbain, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 7, 1989, pp. 64-69.
- H. GALINIE, B. RANDOIN, R. KEMP et M. HOLTZ, *Les archives du sol à Tours, survie et avenir de l'archéologie de la ville*, Tours, 1979.
- M.-J. GHENNE-DUBOIS, Une expérience pilote: l'atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, *Documents d'Archéologie Régionale*, 2, 1987, pp. 7-9.
- C. HEIGHWAY, *The erosion of history*, London, 1972.
- R. HODEGES et R. HOBLEY (edd.), *The Rebirths of Towns in the West, AD 700-1050*. Based upon papers presented to the Fourth joint CBA/DUA International Conference on the Rebirth of Towns in the West AD 700-1050, London, 1986 (CBA Research Report, 68).
- A.-M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant. Les âges de la Pierre*, Bruxelles, 1960 (Répertoires archéologiques, I).
- A. LIENARD, Présentation des atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens, *Documents d'Archéologie Régionale*, 2, 1987, pp. 5-6.
- M.E. MARIEN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, pp. 1-71.
- M.E. MARIEN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 19-27.
- Ministère de la Culture et de la Communication. Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie. Centre national d'Archéologie Urbaine, *Guide pour l'élaboration des documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Tours, 1991.
- M.-L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Université Libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988.
- A. PROVOOST, *Het Bodemarchief van Oost-Brabant*, Leuven, 1982.
- H. SARFATIJ (ed.), *Verborgten steden. Stadsarcheologie in Nederland*, Amsterdam, 1990.
- S. SHENNAN, *Experiments in the collection and analysis of archaeological Survey data: the East Hampshire Survey*, Sheffield, 1985.
- W.Z. VAN ES et al., *Het bodemarchief bedreigd: archeologie en planologie in de binnensteden van Nederland*, Amersfoort, 1982.

I

La Région de Bruxelles

1. Introduction

Sur le plan institutionnel, la Région de Bruxelles-Capitale vit le jour en juillet 1988, en vertu de l'article 108ter introduit dans la Constitution dans le cadre de la révision constitutionnelle. Ses limites géographiques sont cependant fixées dans les faits depuis près de vingt-cinq ans.

Ces limites correspondent en effet aux 19 communes qui constituèrent naguère une entité, créée par la loi du 2 août 1963 et appelée déjà «Bruxelles-Capitale». Cette loi fixait, par la mise en place des régions linguistiques, l'emploi des langues en matière administrative. De cette date à juillet 1988, cette entité reçut successivement dans la loi et dans la Constitution pas moins de cinq dénominations différentes sans toutefois voir modifier ses limites, à savoir: Bruxelles-Capitale (loi du 2 août 1963), Région bilingue de Bruxelles-Capitale (art. 3bis de la quatrième révision constitutionnelle de décembre 1970), Région bruxelloise (art. 107quater de cette même révision), Agglomération bruxelloise (loi du 26 juillet 1971) et Région de Bruxelles-Capitale (art. 108ter).

Le premier paragraphe de l'article 6 de la loi du 2 août 1963, parue au *Moniteur Belge* du 22 du même mois, fixe les limites de l'arrondissement administratif dénommé «Bruxelles-Capitale». Celui-ci comprend les 19 communes suivantes: Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. Le sous-sol de chacune de ces communes fera donc l'objet d'un atlas.

2. Cadre oro-hydrographique

2.1. Géologie

La région bruxelloise s'étend au contact des plaines de l'Europe septentrionale et des bas plateaux entaillés par des vallées parfois assez profondes. La totalité du territoire à considérer est constitué de roches sédimentaires tertiaires, si l'on excepte toutefois les sols de couverture et les alluvions modernes quaternaires qui se sont dé-

veloppés sur les pentes et au fond des vallées de la Senne et de ses affluents. Ces terrains tertiaires se succèdent en couches subhorizontales sur un socle cambrien plissé, l'Anticlinal du Brabant, qui n'affleure en aucun endroit. Il se trouve en effet recouvert soit directement par le Tertiaire dans la partie méridionale de la région, soit par un Crétacé secondaire intercalaire recouvert à son tour de Tertiaire dans la partie nord.

L'Eocène et ses sables tertiaires est donc la période géologique dominante dans la région et en occupe la plus grande superficie. Les étages Yprésien (sables quartzeux et argiles, sables glauconifères - à Anderlecht, Koekelberg et Jette) et Panisélien (argiles et sables - Berchem-Sainte-Agathe) sont essentiellement présents sur la rive gauche de la Senne, alors que la rive droite est avant tout caractérisée par le célèbre Bruxellien. Ces sables et grès quartzeux alternant avec des sables et des grès calcareux se rencontrent sur le territoire des communes de la moitié est de la région bruxelloise (Uccle, Forest, Bruxelles, Saint-Gilles, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Evere). La limite entre le Panisélien et le Bruxellien correspond à un abrupt net, orienté N.N.E-S.S.O et rectiligne sur une distance de plus de 45 km où coule la Senne. Le reste des affleurements tertiaires concerne surtout le versant droit de la Senne et consiste en sables et grès Laekenien, en sables fins et grès Lédien et en sables très argileux Asschien.

Le système Oligocène est représenté par quelques dépôts de sables et d'argiles du Tongrien (Uccle) tandis que la présence du Pliocène se marque dans les rares affleurements de sables Diestien sur les sommets des plateaux à l'est, à Woluwe-Saint-Lambert, et à l'ouest, à Jette.

2.2. Hydrographie

Le réseau hydrographique régional est entièrement conditionné par le bassin de la Senne et de ses affluents (Maelbeek, Linkebeek, Woluwe, Molenbeek) et sous-affluents (Kattepoel, Geleytsbeek ...) qui drainent les deux tiers du territoire à envisager. Une des principales caractéristiques de ce réseau est marquée par la surimposition approximative de la Senne et de

l'abrupt marquant la limite entre les étages Bruxellien et Panisélien.

Sortie de terre à Naast, près de Soignies, la Senne arrive à Bruxelles grossie des eaux de la Sennette et de la Brainette; puis, après avoir traversé Drogenbos, Forest, Anderlecht, Saint-Gilles et Bruxelles, elle termine son cours sinueux de plus de cent kilomètres dans la Dyle en aval de Malines. Petite rivière au cours lent évoluant dans une vallée particulièrement large, elle est également caractérisée par ses crues aussi subites que fortes en raison tant de sa vallée davantage encaissée en amont qu'au mauvais drainage de sa plaine alluviale. Cette situation est aggravée par les versants abrupts des vallées de ses affluents, disséqués par l'érosion, qui occasionnent des écoulements beaucoup plus rapides en cas de fortes pluies et viennent grossir anormalement les rivières. Ces irrégularités de débit étaient jadis équilibrées par des chaînes d'étangs naturels ou artificiels (vallée du Maelbeek).

2.3. Orographie

La région bruxelloise est à cheval sur l'abrupt séparant le Bruxellien du Panisélien qui forme la limite entre le paysage du plateau brabançon et celui des basses collines de la Flandre.

Une coupe transversale est-ouest de la vallée de la Senne, large de 1.600 à 1.800 mètres, révèle combien l'asymétrie de ses versants est forte: rive gauche, la pente est douce et de l'ordre de 2% tandis que rive droite elle est beaucoup plus raide, plus de 7%. Cette asymétrie s'explique tant par les différences du sous-sol géologique déjà évoquées que par des phénomènes périglaciaires. Alors que le fond de la vallée est situé à 17 mètres d'altitude, le plateau oriental se trouve à plus 130 m dans la Forêt de Soignes et le plateau occidental, ne dépasse guère la cote 85. Passée cette vallée encaissée s'étendent de part et d'autre des collines au relief moins perturbé, mais entaillées parfois profondément par certains des affluents de la Senne comme le Maelbeek dont la vallée offre un profil très semblable.

2.4. Pédologie

Sans entrer dans le détail, la région considérée s'est développée sur des sols composés à plus de 80% de limon éolien déposé au cours des périodes glaciaires du Quaternaire. Ce sont des sols limoneux, A_{ba} à horizon B textural pour la plupart, associés localement à des sols sableux ou sablo-limoneux.

La Forêt de Soignes qui couvre une grande partie du sud-est de la région bruxelloise est caractérisée par un sol brun lessivé à horizon B textural (sols limoneux A_{bc} et A_{Dc}).

3. Conclusion

C'est donc un milieu physique relativement contraignant qui s'offrit aux premières occupations humaines, probablement des campements de chasseurs moustériens entre 70.000 et 35.000 ans. Il faudra attendre l'apparition des implantations sédentaires néolithiques pour voir ce milieu subir les premières pressions humaines.

Au début du Moyen Age, l'occupation se concentre dans la vallée alluviale démesurément large et marécageuse d'une petite rivière au cours lent et au faible débit, mais qui pouvait subitement entrer en fortes crues. Les dénivellations brutales (évoquées par des toponymes comme «Montagne aux Herbes Potagères») qui caractérisent les versants de la vallée de la Senne encadrés de bas plateaux aux altitudes modestes mais profondément entaillés par les affluents, furent autant de problèmes pour l'extension de l'habitat. Certains noyaux, comme Laeken, Forest ou Uccle notamment, s'écartèrent du fond de la vallée pour se développer à l'abri des inondations, sur les versants.

Tout développement humain important s'accompagne d'une mise en exploitation au moins aussi importante de l'environnement dans lequel il s'insère. La région bruxelloise n'échappe pas à cette règle. Cependant, ce milieu si contraignant s'avéra riche en potentialités. Ainsi, la force motrice des affluents de la Senne fut exploitée intensivement et les moulins à grains, à huile ou à poudre devaient être abondants comme le témoignent à la fois les cartes anciennes et la toponymie, si l'on en juge par la fréquence des ruisseaux appelés Molenbeek (on en compte au moins trois sur la rive gauche), Maelbeek ou Meulebeek.

L'exploitation des richesses du sous-sol revêt de multiples facettes qui seront détaillées pour chaque commune dans leur atlas respectif. Les meilleurs sols de la région sont sur limons et se trouvent sur les plateaux et les versants; ils conviennent pour des cultures exigeantes comme les céréales ou les cultures maraîchères. Malgré les inondations, les sols des vallées ont accueilli pendant longtemps des pâturages considérés comme bons.

Le Lédien fut intensivement exploité depuis le Moyen Age jusqu'au XVIII^e siècle, soit en surface, soit en galeries souterraines (plateau du Solbosch). Les moellons extraits ont servi notamment à la construction de la cathédrale Saint-Michel et de l'abbaye de La Cambre. Si le Bruxellien au sable calcaire à moellons ou au sable siliceux avec des grès fut jadis recherché pour ses pierres à chaux qui étaient traitées dans de nombreux fours, au XX^e siècle, c'est principalement pour son sable qu'il fut exploité. Des traces tangibles de ces sablières abondent encore dans le relief mais surtout dans la topony-

mie: place du Sablon, rue des Sables à Bruxelles, Zavelenberg à Berchem-Sainte-Agathe. Le grès ferrugineux bruxellien brun-rougeâtre a été exploité à Uccle, Auderghem ou en Forêt de Soignes; le calcaire bruxellien, présent en gros blocs calcaires ou en grès calcaire a été extrait à Uccle et à Woluwe-Saint-Lambert.

Ces exploitations sont encore en général bien visibles sur la carte pédologique où elles apparaissent en remblai; elles ont perturbé considérablement la topographie originelle.

4. Bibliographie

- P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 20-35.
- C. CAMERMAN, Le sous-sol de Bruxelles et ses anciennes carrières souterraines, *Annales des Travaux publics de Belgique*, CVIII, 1955, 2, pp. 5-26; 1955, 3, pp. 51-64.
- C. CAMERMAN, Encore les anciennes carrières souterraines de Bruxelles - Comparaison avec les anciennes carrières de Paris, *Annales des Travaux publics de Belgique*, 1957, 4, pp. 63-70.
- Carte des sols de la Belgique, 1/20.000, feuilles 87E, 88W, 88E, 101E, 102W, 102E, Gand, Centre de cartographie des sols, 1951-1959.
- Carte géologique de la Belgique, 1/40.000, feuilles 87, 88, 101 et 102, Bruxelles, 1893-1894.
- E. CIAVARINI AZZI, *Inventaire des découvertes archéologiques préhistoriques dans la région bruxelloise: Auderghem, Etterbeek, Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre*, Université Libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988, pp. 109-118.
- F. CORIN, Données nouvelles sur le sous-sol primaire de la ville de Bruxelles, *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, XLIV, 1934, pp. 302-308.
- L. DANCKAERT, Le cadre géographique, in J. STENGERS, *Bruxelles. Croissance d'une Capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 13-18.
- P. GOUROU, L'Agglomération bruxelloise. Eléments d'une géographie urbaine, *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LXXXII, 1958, pp. 3-83.
- P. HAESAERTS, Aspects de l'évolution du paysage et de l'environnement en Belgique au Quaternaire, in D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984, pp. 29-40.
- A. HEGENSCHIEDT, Le Site de l'Agglomération et de la Banlieue Bruxelloise, *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LIII, 1929, pp. 77-100.
- A. HOTYAT-MAYNE, Contribution à la géomorphologie de l'abrupt, limite occidentale du Bruxellien s.s., *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, LXXXIII, 1959, pp. 187-249.
- E. JUVIGNE, La stratigraphie du Quaternaire en Belgique. Etat des connaissances, *Annales de la Société géologique de Belgique*, 97, 1974, pp. 39-57.
- M. LERICHE, *Elément de géologie*, Bruxelles, 1947.
- A. LOMBARD, *Géologie de la Belgique*, Bruxelles, 1957.
- M.-L. PRICOLO, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise: Bruxelles, Forest, Ixelles, Linkebeek, Saint-Gilles, Schaerbeek, Uccle*, Université Libre de Bruxelles (mémoire de licence inédit), 1987-1988, pp. 170-183.
- PRODOME d'une description géologique de la Belgique (1954). Société Géologique de Belgique.
- A. RUTOT et E. VAN DEN BROECK, Le sol de Bruxelles à travers les âges géologiques, in L. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles, I, pp. 13-39.
- J. STENGERS, Introduction: la Région de Bruxelles, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 12-17.
- R. TAVERNIER, Les formations quaternaires de la Belgique en rapport avec l'évolution morphologique, *Bulletin de la Société belge de Géologie*, LVII, 1948, pp. 606-641.
- J. VEREERSTRAETEN, Géologie de l'Agglomération de Bruxelles. Atlas permanent de l'Agglomération de Bruxelles. Fascicule n° 4, *L'Ecole et la Ville*, n° 7, décembre 1976, pp. 11-18.

II

Le cadre géographique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

1. Introduction

Située au nord-ouest de Bruxelles, Berchem-Sainte-Agathe est entourée au nord par les communes de Zellik et de Ganshoren, à l'est par Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean et à l'ouest par Dilbeek et Groot-Bijgaarden. Elle fait partie de l'arrondissement administratif et judiciaire de Bruxelles et relève de la Justice de Paix d'Anderlecht.

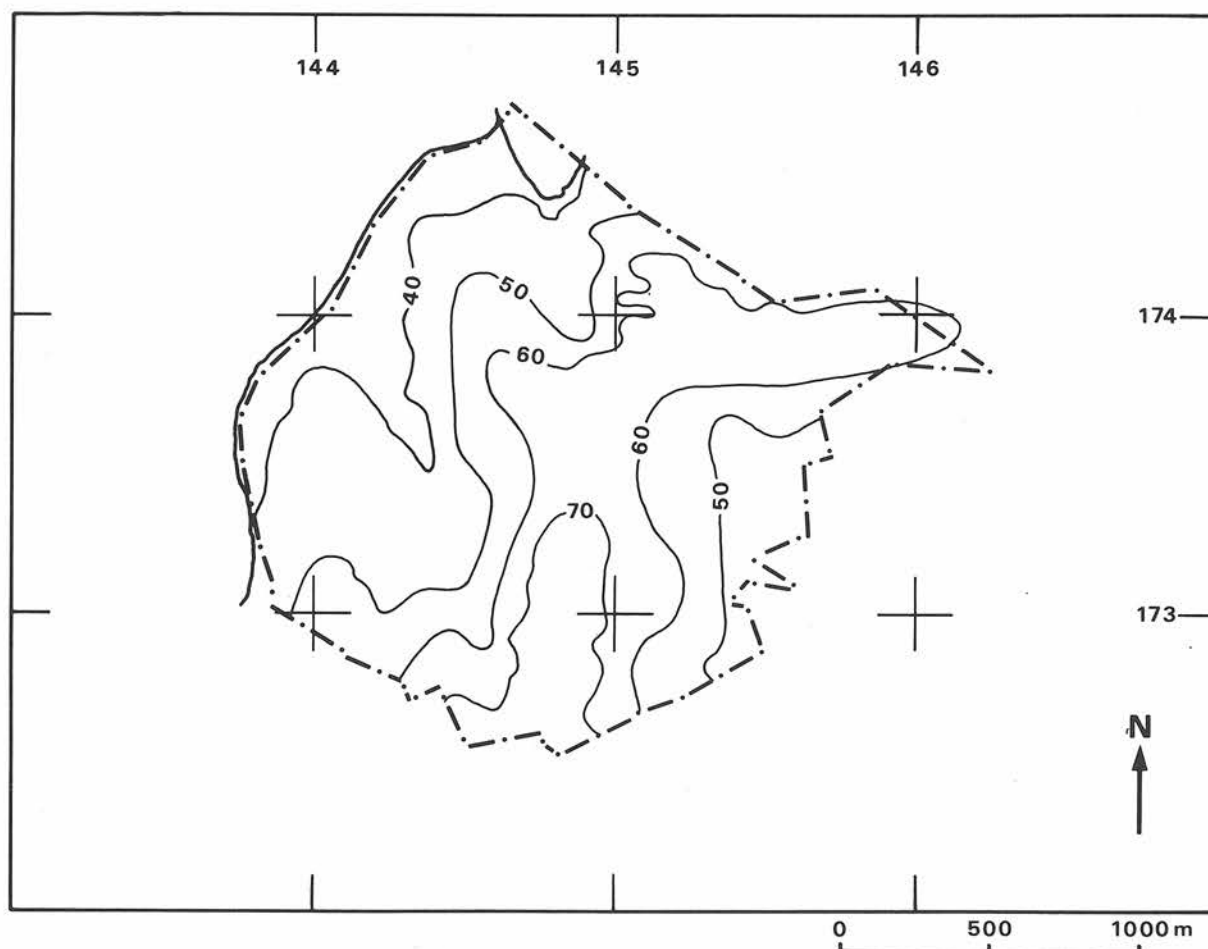
Formant la transition entre l'agglomération bruxelloise aux communes résidentielles de Koekelberg et de Molenbeek, et le nord-ouest du Brabant flamand, région encore vouée aujourd'hui

en grande partie à l'agriculture, les 295 hectares de superficie totale font de Berchem-Sainte-Agathe (18.443 habitants en 1976) une des communes les moins étendues de la région bruxelloise.

2. Cadre oro-hydrographique

2.1. Géologie

Le sous-sol géologique de la commune de Berchem-Sainte-Agathe est essentiellement formé d'un complexe de couches subhorizontales



1. Berchem-Sainte-Agathe d'après la carte I.G.N.B. (échelle 1:25.000, feuille 31/1-2 Asse-Anderlecht).

alternantes sableuses et argileuses d'âge tertiaire éocène. Situé à faible profondeur sur les fortes pentes et les sommets des collines, il a considérablement influencé le relief.

Ces assises tertiaires sont essentiellement constituées de Wemmellien (sable fin) aux altitudes de 35 à 45 m; de Lédien (sable fin et grès) de 45 à 55 m; de Panisélien (argile et sable) de 55 à 60 m et d'Yprésien (sable quartzeux avec argile) sur toutes les hauteurs de 60 à 75 m.

L'ensemble a été découpé par l'érosion au cours du Quaternaire et fut recouvert, durant la dernière glaciation, par des limons éoliens (loess), parfois sableux suite à son mélange avec du sable tertiaire.

2.2. Hydrographie

Appartenant au bassin de la Senne, le réseau hydrographique de Berchem-Sainte-Agathe peut être qualifié de simple. Le territoire de la commune est en effet parcouru par trois ruisseaux formant trois bassins distincts qui se jettent dans la Senne: le Molenbeek, le Paruck et le collecteur de Bruxelles.

2.2.1. Le bassin du Molenbeek

Seul ruisseau repris à l'*Atlas des cours d'eau*, le Molenbeek prend sa source à Dilbeek et coule vers la Senne en traversant Groot-Bijgaarden, Zellik, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Bruxelles. A Berchem-Sainte-Agathe, il longe la limite ouest que la commune partage avec Dilbeek et Groot-Bijgaarden.

Avec ses 2.470 hectares, le bassin du Molenbeek est le plus étendu de la commune; il est également parcouru par un grand nombre de petits ruisseaux qui ne sont pas repris à l'*Atlas des cours d'eau*, notamment ceux qui coulent sur l'*Hunderenveld* ou dans le quartier formé par les rues du Broek et des Fleuristes et la drève des Maricolles. Ce sont ces ruisseaux qui sont responsables du drainage du bassin proprement dit.

2.2.2. Le bassin du Paruck

Le Paruck prend sa source aux confins des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg. Son bassin de 175 hectares est limité au nord par le parc de Koekelberg, à l'ouest par le bassin du Molenbeek, au sud par la chaussée de Gand et à l'est par le chemin de fer de ceinture.

2.2.3. Le bassin du collecteur de Bruxelles

Ce collecteur, aux eaux polluées par les égouts, traverse les communes de Molenbeek-Saint-Jean, Dilbeek et Anderlecht pour se jeter ensuite dans la Senne. Son bassin est limité au nord par les rues Préser, Comhaire, Versé, de Meersman et Guidon, à l'est et au sud par Molenbeek-Saint-Jean et à l'ouest par les rues Kasterlinden, Allée Verte et le *Zavelenberg*.

2.3. Orographie

La commune se trouve dans la zone des bas plateaux de Belgique. Son relief est entièrement déterminé par l'hydrographie : en effet, aux trois bassins hydrographiques correspondent trois vallées orientées sud-nord pour celle du Molenbeek et ouest-est pour celles du Paruck et du collecteur de Bruxelles.

La ligne de partage des eaux de ces trois bassins est matérialisée par une crête nord-sud dont le sommet se situe aux alentours de la cote 68, vers la rue Kasterlinden et le centre ancien de la commune. De cette crête, le relief descend doucement vers le nord jusqu'à la cote 30 et vers l'ouest jusqu'à celle des 35 m.

2.4. Pédologie

Les sols de Berchem-Sainte-Agathe se sont développés sur des colluvions et des alluvions récentes quaternaires - des matériaux pléistocènes constitués de limons éoliens homogènes ou relativement hétérogènes (sableux) - et sur des sédiments tertiaires éocènes.

2.4.1. Sur les plateaux et les pentes

L'essentiel des sols conservés de la commune, c'est-à-dire ceux situés sur la ligne de partage des eaux et les versants des trois vallées, se compose de sols limoneux à horizon B textural relativement profonds groupant des sols (bruns) lessivés (type Aba) éventuellement fortement tronqués (type AbB).

2.4.2. Dans les vallées et les dépressions

Ces sols sont constitués d'une couche de colluvions ou d'alluvions (sablo-limoneux) récentes qui peuvent reposer en certains endroits soit sur un limon à horizon B textural enfoui, soit sur un substrat composé d'argile alluviale. Sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe, on trouve ces types de sols dans le bois du *Wilder*, le long du

nouveau cimetière (type Abp, sols bien drainés sur matériaux limoneux) et vers le *Hoogveld* (type Acp caractérisé par un sol à drainage moins favorable, faiblement gléyifié sur limons).

3. Conclusion

Les sols limoneux présents sur les plateaux et dans les versants représentent les meilleurs sols de cette région et conviennent pour les cultures les plus exigeantes. C'est la raison pour laquelle le village de Berchem-Sainte-Agathe apparaît dès le XV^e siècle comme un centre céréalier d'une grande importance. Déjà attestée au XVIII^e siècle, l'horticulture et les cultures maraîchères se sont développées sur les flancs, essentiellement sud-ouest (ensoleillement et ruissellement), de la ligne de partage des eaux des trois bassins (rues Kasterlinden, des Soldats, Openveld et Hogenbos ainsi qu'au *Zavelenberg*).

Les sols des vallées de la commune sont pour une grande part sur matériaux à drainage moins favorable et conviennent surtout aux pâturages. On les trouve en prairies dans la vallée du Molenbeek (rue des Chats et *Zavelenberg*) et dans la ligne du thalweg de la drève des Maricolles.

L'extraction de pierres à bâtir est attestée depuis la fin du XIV^e siècle. Les vestiges les plus importants de cette activité sont encore visibles au *Zavelenberg* où fut exploité le grès lédien.

4. Bibliographie

Carte des sols de Belgique à l'échelle 1/20.000, Anderlecht 87E, Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1957.

Carte topographique de Belgique à l'échelle 1/25.000^eme, feuille Asse-Anderlecht 31/1-2, Bruxelles, Institut géographique national, 1958-1981.

G. DESPY et A. DESPY-MEYER, Berchem-Sainte-Agathe, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative. Wallonie-Bruxelles*, 2, Bruxelles, 1980, pp. 1675-1676.

A. LOUIS, *Carte des sols de Belgique. Texte explicatif de la planchette d'Anderlecht 87E*, s.l., 1957, pp. 68-72.

Urbanisme de la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Etude du survey administratif et technique durant la période du 1/1/1954 au 14/4/1956, Berchem-Sainte-Agathe, 1956, pp. 26-31, 65-101 et 118-123.

III

Synthèse historique

1. Berchem-Sainte-Agathe avant le XII^e siècle

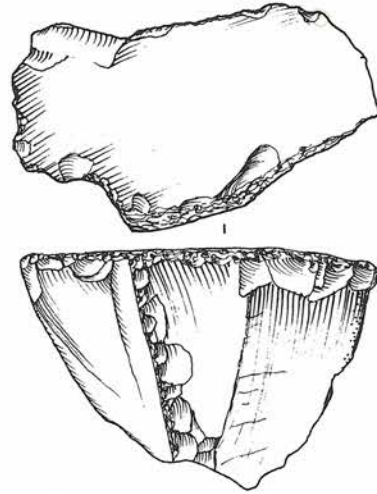
Il n'est guère aisé d'appréhender l'occupation de la commune de Berchem-Sainte-Agathe avant le XII^e siècle. L'archéologie reste muette à ce propos puisque seuls trois artefacts en silex ont été découverts sur tout le territoire à envisager. De multiples raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette carence de la documentation; l'absence de recherche sur le terrain et de suivi des terrassements au moment de l'urbanisation intensive de la commune semble en être la principale.

1.1. La préhistoire

1.1.1. Le Mésolithique

L'objet le plus ancien récolté sur le sol de Berchem paraît être un petit nucléus à lamelles en silex gris attribuable au Mésolithique. Le début du Mésolithique coïncide avec la fin de la dernière fluctuation froide (Dryas récent, vers 8000 avant notre ère). Cette culture qui succède au Paléolithique supérieur va durer trois à quatre mille ans. L'amélioration du climat au cours de cette période entraîne des changements profonds tant dans la flore que dans la faune. Aux steppes boisées de la période glaciaire qui favorisaient la présence du renne succède une forêt de plus en plus importante. Cet environnement plus clément permet l'apparition de nouvelles espèces animales telles que le cerf et le sanglier. Ces modifications du biotope influencent considérablement le mode de vie des habitants de nos régions qui doivent adapter leurs moyens de subsistance. L'arc et la flèche sont de plus en plus utilisés pour une chasse désormais presque exclusivement en forêt et non plus dans les grands espaces dégagés comme au Paléolithique où le gibier groupé en troupeau se déplaçait relativement lentement. C'est pour cette raison que les artefacts les plus typiques du Mésolithique sont d'abord des petits morceaux de silex finement retouchés et employés comme armatures de flèche (mais également comme petits grattoirs, perçoirs, lamelles...). Ces microlithes s'obtiennent au départ de petits nucléus comme celui découvert à Berchem.

Le Mésolithique est mal connu en Moyenne Belgique et particulièrement en région bruxel-

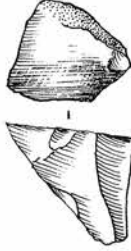


2. Nucléus à lamelles (époque mésolithique, sans provenance précise). Echelle 1/1.

loise. A l'exception du site du *Neckersgat* à Uccle, les outils de cette culture se trouvent en général mélangés aux témoins d'une civilisation plus récente et très présente à Bruxelles, le Néolithique et principalement le Néolithique moyen ou Michelsberg. Le nucléus de Berchem-Sainte-Agathe est malheureusement sans provenance; il atteste cependant une occupation Mésolithique sur le territoire de la commune.

1.1.2. Le Néolithique

Le Néolithique (5.500-2000 avant notre ère) semble avoir également été présent à Berchem-Sainte-Agathe; deux artefacts en silex l'attestent. Il s'agit d'un éclat de hache polie trouvé vraisemblablement en même temps que le nucléus mésolithique et d'une lame retouchée. Cette dernière est la seule pièce dont il est possible de situer la provenance : elle fut recueillie au *Hunderenveld* lors des terrassements réalisés pour la construction du complexe sportif. En l'absence de tout contexte archéologique, la chronologie de ces deux pièces reste très vague; elles peuvent appartenir au Néolithique moyen, final ou même encore à l'âge du Bronze.



3. Eclat de hache polie en silex gris clair (époque néolithique, sans provenance précise). Echelle 1/1.

1.2. L'époque romaine

Nous ne possédons à l'heure actuelle aucune information archéologique sur l'occupation de la commune aux premier et second âges du Fer (Hallstatt et La Tène).

L'époque romaine s'avère tout aussi obscure malgré une occupation sensible du sol dans plusieurs communes voisines. Comme l'ensemble de la région, Berchem-Sainte-Agathe est à l'écart des grandes chaussées romaines qui traversaient notre pays. La route Bavai-Asse est à plus de 20 kilomètres à l'ouest tandis qu'au nord passe un diverticule qui relie la bourgade romaine d'Elewijt à celle d'Asse. Ce diverticule est doublé par une autre route secondaire qui porte encore aujourd'hui le nom de *Chaussée romaine* ou *Schapefweg*. La route se reflète encore dans les limites entre les communes de Strombeek-Laeken, Wemmel-Jette et Relegem-Zellik. Sans proposer d'argumentation probante, certains auteurs mentionnent sur la commune le passage d'une route qui aurait relié Zellik à Molenbeek-Saint-Jean, une autre Louvain à Asse. Van Dessel signale d'ailleurs le long de cette dernière la mise au jour de monnaies romaines à Berchem-Sainte-Agathe. Il n'a pas été possible de vérifier la véracité de cette affirmation.

La région au nord-ouest de Bruxelles a connu une occupation dense à l'époque romaine, concentrée essentiellement sur la rive gauche de la Senne et sur les versants orientés au sud des vallées du Molenbeek et du Maelbeek. Les villas de Jette (*Laerbeekbos*), de Wemmel (*Onder Kerkofsvelt*)

et d'Anderlecht (*Champ Sainte-Anne*) sont les exploitations rurales romaines les plus proches de Berchem-Sainte-Agathe. Dans ce contexte et compte tenu de l'importance de la concentration de l'habitat dans la région, il n'est pas impossible que la commune ait pu accueillir une exploitation de ce type d'autant plus que certains de ses sols se prêtent à une agriculture intensive.

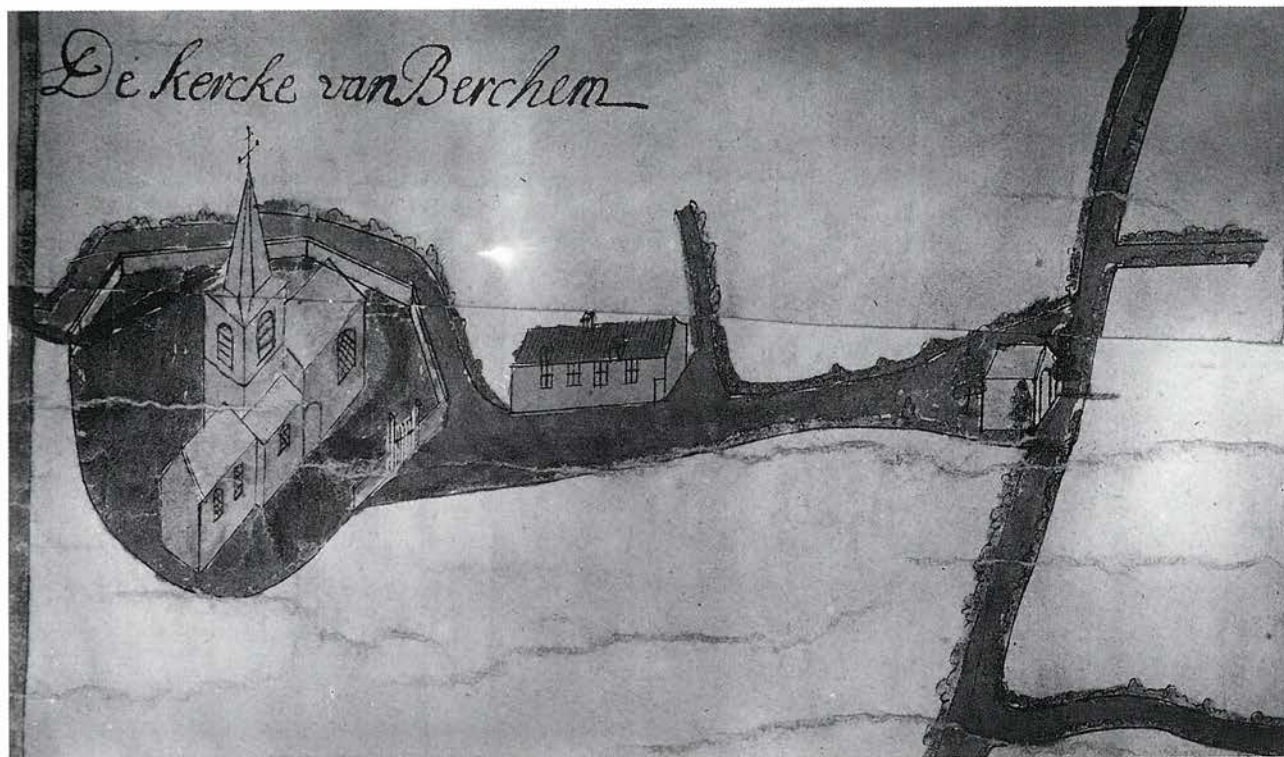
Il est à retenir enfin que le lieu-dit *Den Romeinen graf* situé au *Zavelenberg* n'est en aucun cas un tumulus contrairement à la tradition reprise depuis Alphonse Wauters. L'exploitation d'une carrière de grès Lédien a modifié la topographie du lieu en créant des micro-reliefs qui suggèrent la présence d'une tombe romaine. Il n'en est rien.

2. Berchem-Sainte-Agathe aux époques médiévale et post-médiévale

2.0. Note liminaire

Les limites actuelles des territoires communaux, particulièrement en région bruxelloise, sont le résultat d'une longue évolution, en sens divers, qui ne s'est parfois achevée qu'au XIX^e siècle. Le cadre administratif communal, dans lequel doit s'inscrire cette étude, ne s'adapte donc pas complètement à celui des diverses transformations qu'a connu l'entité de Berchem-Sainte-Agathe, depuis sa fondation jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

À l'époque médiévale, et en partie jusqu'au XVIII^e siècle, le territoire de Berchem s'étendait au-delà de la rue de Termonde, sur une partie de l'actuelle commune de Ganshoren. De même, à l'origine, Berchem couvrait également une part de la rive gauche du Molenbeek, sur les communes actuelles de Dilbeek, Groot-Bijgaarden et Zellik. Par contre, les hauteurs du *Kasterlinden* semblent avoir toujours constitué une limite. À l'est, au contact de Molenbeek-Saint-Jean, les frontières furent souvent imprécises, l'imbrication actuelle en témoigne encore. Enfin, en 1841, tout le territoire de la section C dite «Koekelberg» du *Plan parcellaire de la commune de Berchem-Sainte-Agathe avec les mutations jusqu'en 1837*, publié par Ph. VANDERMAELEN, fut détaché du reste de la commune pour constituer la nouvelle commune de Koekelberg. Ainsi, le territoire de Berchem était autrefois beaucoup plus étendu que celui de la commune actuelle. L'étude de ces territoires démembrés sera abordée dans les atlas des communes concernées: Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean.



4. L'église, la cure et la chapelle Sainte-Croix en 1707. Détail de l'atlas terrier de l'Hôpital Saint-Jean à Bruxelles (Archives du C.P.A.S. de Bruxelles, © A.C.L. Bruxelles).

2.1. La paroisse

2.1.1. Une chapelle au XII^e siècle

En 1132, Liéthard, évêque de Cambrai, renouvelle son approbation à l'abbaye norbertine installée quelque temps auparavant, dans son diocèse, à Grimbergen. Il lui confirme aussi la possession de ses biens parmi lesquels : *altare videlicet de Wamblinis cum appendiciis suis Berchem, Radelingen et Ramesdunc*, à savoir, l'église de Wommel avec ses dépendances de Berchem, Relegem et Ramsdonk. Il s'agit de la plus ancienne mention de Berchem ainsi que de son église qui dépend de la paroisse-mère de Wommel.

On peut donc penser à l'existence d'une paroisse primitive carolingienne de Wommel qui aurait couvert des territoires à l'ouest de la vallée de la Senne, et particulièrement les vallées hautes de deux de ses affluents, englobant Wommel, Berchem et Relegem qui sont explicitement cités, la paroisse de Jette-Ganshoren qui se trouve au milieu, ainsi qu'une partie de Zellik et de Groot-

Bijgaarden. Berchem se situerait en bordure méridionale de cet ensemble au contact de la paroisse d'Anderlecht, dont Dilbeek forme la partie septentrionale. A l'est de Berchem s'étend la paroisse de Molenbeek-Bruxelles et à l'ouest, l'ensemble dépendant d'Asse. L'hypothèse est séduisante mais l'absence de toute source avant le XI^e siècle, ne nous permet pas d'acquiescer de certitude.

Avec ses quelque quatre cents hectares de superficie, Berchem apparaît assez clairement comme un hameau né au X^e ou XI^e siècle, période de poussée démographique importante et de reprise des défrichements. Ce hameau fut doté, à la fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant, d'une chapelle dépendante de l'église paroissiale primitive. Enfin, dans la première moitié du XII^e siècle, dans le vaste mouvement de « restitution » des églises, par les seigneurs laïcs, aux abbayes, la jeune abbaye de Grimbergen, finalement affiliée à l'ordre de Prémontré, acquiert l'église de Wommel et dès lors la chapelle de Berchem, avec, en principe, les fonctions de collateur et de

décimateur, ce qui entre tout à fait dans le programme de Prémontré qui a inscrit dans sa règle la *cura animarum*, c'est-à-dire l'activité pastorale.

2.1.2. Les dîmes

Cette possession de l'abbaye de Grimbergen sera confirmée à plusieurs reprises et toujours dans les mêmes termes : le 1^{er} mai 1147 par le pape Eugène III, en 1155 par l'évêque de Cambrai, Nicolas II, en 1179 par le pape Alexandre III et jusqu'au «Privilegium Magnus» de 1246 donné par le pape Innocent IV qui cite : *de Redelegem et Berchem capellas cum decimis et omnibus pertinentiis suis*.

La totalité des dîmes semble donc bien revenir à l'abbaye de Grimbergen. Cependant à la période moderne, seul un tiers des dîmes est encore dévolu à l'abbaye qui le rétrocède au curé de Berchem à titre de revenus personnels, les deux autres tiers sont dûs à l'abbaye de Dielegem. Ni l'acte de donation de cette dîme, ni aucune mention médiévale de la recette de celle-ci ne nous sont parvenus au travers des archives très lacunaires de l'abbaye de Dielegem à Jette.

L'acquisition des deux tiers de la dîme par l'abbaye de Dielegem ne peut donc pas être datée avant le XVII^e siècle. Le privilège d'Innocent IV pour Grimbergen suggère un *terminus post quem* à 1246 en ne mentionnant pas de partition de la dîme. Un fragment de censier de la même abbaye de la fin du XIII^e siècle nous offre peut-être un *terminus ante quem*. Berchem y est en effet mentionné comme *capella que non solvet*, ce qui signifie que l'abbaye ne peut compter sur les revenus de la chapelle de Berchem. Car la partition, un tiers, deux tiers, n'est pas innocente, elle correspond au partage entre la partie de la dîme qui revient au curé (1/3) et celle que se réserve le collateur de la cure (2/3).

On pourrait donc imaginer un partage de l'église de Berchem entre d'une part, l'abbaye de Dielegem qui est directement voisine par l'intermédiaire de sa dépendance de Ganshoren et qui reçoit les revenus principaux et, d'autre part, l'abbaye de Grimbergen qui conserve la collation et l'entretien de la cure. Reste que l'on ne connaît pas le second terme de l'échange.

Par contre, si l'on retient ce scénario, il y a une période idéale pour son déroulement, à savoir la décennie qui suit la seule mention médiévale de



5. Vue du site paroissial primitif au début du XX^e siècle, avant la restauration de l'église et la démolition de la cure (carte postale, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

la dîme de Berchem, en 1246. En effet en janvier 1247 deux frères, Daniel et Gauthier de Caelmont, sont respectivement abbé de Dielegem et abbé de Grimbergen. Au mois de novembre de la même année, on retrouve Gauthier à la tête de Dielegem et Daniel à la tête de Grimbergen. Enfin en 1254, à la mort de Daniel, Gauthier lui succède et semble dès lors cumuler les deux abbatiats au moins jusqu'en 1256. Cette décennie de liens très étroits et sans doute peu clairs entre les deux abbayes pourrait donc très bien avoir vu l'échange que nous avons imaginé et la partition de la dîme de Berchem.

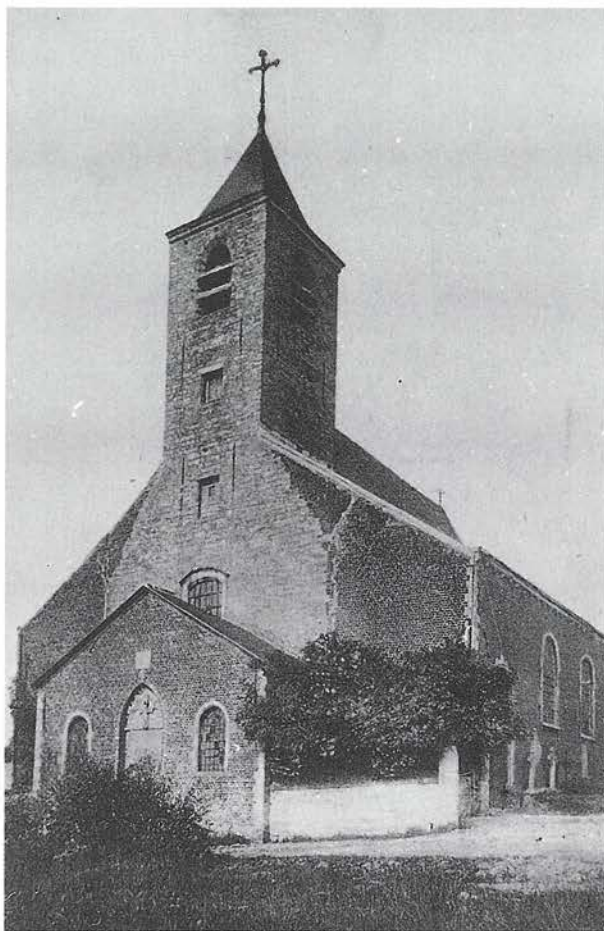
2.1.3. Une église paroissiale au XIV^e siècle

Pendant ces XII^e et XIII^e siècles, Berchem fut le siège d'une simple chapelle. En 1284, Jean I^{er} de Brabant prend sous sa protection l'abbaye de Grimbergen; le contenu de l'acte comprend la liste des paroisses, on y cite Wemmel et Ramsdonk qui n'était déjà plus mentionné comme chapelle en 1246, mais ni Berchem, ni Relegem. En 1287 et à la fin du XIII^e siècle, dans les documents comptables de l'abbaye de Grimbergen, l'église de Berchem est toujours qualifiée de *capella*.

L'érection de la paroisse doit être située au tournant des XIII^e et XIV^e siècles, puisqu'en 1311, Pierre III de Mirepoix, évêque de Cambrai, confirme l'installation d'un nouveau curé *in ecclesia parochialis de Berchem*. En 1321, le premier censier conservé pour l'ammannie de Bruxelles situe des biens *in parochia de Berchem*. Ensuite dans la quinzaine de pouillés du diocèse, depuis la première moitié du XIV^e siècle, jusqu'à l'érection de l'archidiocèse de Malines, dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, Berchem est cité comme paroisse quarte-chapelle. Rappelons que cette paroisse couvrait tout le territoire de la commune actuelle et en débordait même dans presque toutes les directions (cf. *supra*).

2.1.4. Sainte Agathe

Alphonse Wauters a relevé pour 1373, la mention d'une chapelle Sainte-Agathe à Berchem : *te Berghem, ieghen over sente Aechten capelle*. Or à cette époque, l'église de Berchem est paroissiale, ce vocable de Sainte-Agathe ne peut donc pas s'y appliquer. De plus, une telle titulature serait tout à fait exceptionnelle pour une fondation du XI^e siècle dans nos régions. Les pouillés



6. Façade occidentale de l'église Sainte-Agathe au début du XX^e siècle (carte postale, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

ainsi que les autres sources ne nous livrent malheureusement pas ce renseignement avant le XVIII^e siècle, époque à laquelle apparaît également sainte Agathe dans la dénomination du village. A cette même époque, on rencontre des mentions d'une chapelle Sainte-Croix. Ce vocable est certainement plus ancien que Sainte-Agathe et conviendrait pour l'époque de fondation de la chapelle primitive, il fait en outre l'objet d'une dévotion toute particulière à Asse depuis au moins le début du XIV^e siècle. Aussi Jan Verbesselt propose-t-il de voir un changement de titulature de Sainte-Croix pour Sainte-Agathe, la chapelle Sainte-Croix, rappelant l'ancienne titulature, et la petite chapelle Sainte-Agathe actuelle, maintenant le souvenir de la sainte à l'emplacement de la source qui lui est consacrée. Nous situerons ce changement entre la fin du XIV^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle, peut-être au lendemain des guerres de religions qui semblent avoir beaucoup affecté le village ou bien à l'époque des importantes modifications apportées au bâtiment paroissial à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, suite aux destructions occasionnées par les guerres de Louis XIV.

2.2. Le village

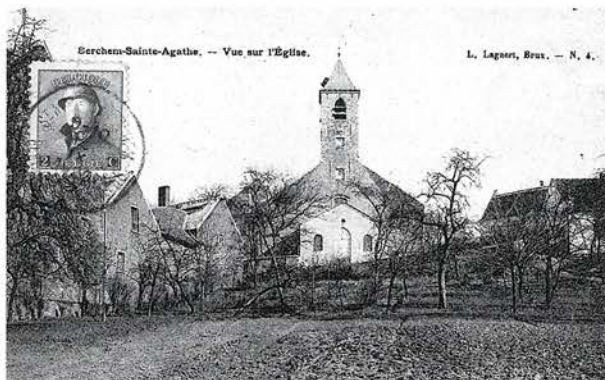
Les mentions les plus anciennes de Berchem étant liées à son église, les éléments de datation de la paroisse et du village sont identiques. Le centre de ce hameau né à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle, se situe autour de l'église, traversé par la rue de Grand-Bigard qui est la plus ancienne route de Bruxelles à Gent, dont certains auteurs ont fait une voie romaine secondaire entre Leuven et Asse (cf. *supra*). Il s'agit en effet de la prolongation du *steenweg* qui, venant de Leuven, a traversé Bruxelles et en sort par la porte Sainte-Catherine, traverse Molenbeek-Saint-Jean et s'incurve au niveau du *Karreveld* pour entrer dans Berchem-Sainte-Agathe et poursuivre vers Groot-Bijgaarden, pour atteindre Bekkerzeel puis Asse, en direction de Gent.

2.2.1. Le centre

D'une façon générale, les terres de la section A du plan parcellaire de Vandermaelen, au sud de la chaussée de Gand, dite «Le Village», constituent le territoire occupé le plus anciennement. On y trouve l'église et le noyau d'habitat ancien, les terres cultivées de l'*Hogenveld* à l'est, et à l'ouest, successivement, le bois du *Wilder*, le vallon humide du *Broeck*, «*t hof te Overbeke* et les terres arables de l'*Hunderenveld*, puis les prés le long du Molenbeek et au *Kattebroeck*. Notons qu'une grande partie de ce territoire n'a pas été urbanisé comme le reste de la commune depuis le début du XX^e siècle. Il s'agit des environs immédiats de



8. Ferme et cultures potagères traditionnelles à l'arrière de la rue Kasterlinden en 1965 (photo, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).



7. Vue de l'église et du centre ancien du village, depuis le vallon du *Wilder*, au début du XX^e siècle (carte postale, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

l'église, du bois du *Wilder*, d'une partie des terres de l'*Hogenveld*, entre les actuelles rues Hogenbos, du Grand-Pré, de Groot-Bijgaarden et Kasterlinden, et à l'opposé, du vallon du *Kattebroeck*.

2.2.2. «Kattebroeck»

Dans la première moitié du XIII^e siècle, ce toponyme était déjà utilisé comme patronyme. En 1236, Ide de Cattenbroeck est prieure du prieuré de Groot-Bijgaarden. Le site désigné par ce toponyme est commun à plusieurs communes dont la principale est Dilbeek, puis Berchem-Sainte-Agathe et Groot-Bijgaarden. Il s'agit d'un vallon humide, voire marécageux, d'où le toponyme «broeck», qui traduit dans les censiers ducaux du XIV^e siècle le *palus* latin. Le censier de 1321 situe des bonniers de prés naturels *apud Cattenbroec*. Sur les versants du vallon affleurent les grès lédiens dont l'exploitation en carrières remonte au XIII^e siècle au moins. Cette activité fournit la seconde composante du toponyme : *katte*, *kaste-*, *kaster-*, *kassei-*, qui rappelle donc la présence de pierres et donne sous Berchem, *Kasterlinden*, *Kattebroeck* et *Kattestraat* qui n'est en rien la rue des chats! Les carrières du *Kattebroeck* sont citées dès le XIV^e siècle pour Dilbeek, dans les biens de la famille van den Heetvelde, et pour Berchem au début du XV^e siècle, lorsque la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles acquiert de l'abbaye de La Cambre, *terrae lapidicinae in Cattenbroeck, in parochia de Berchem*. Les carrières du *Kattebroeck* ne sont pas les seules dans cette partie de Berchem. Au début du XVI^e siècle, les Chartreux de Scheut

achetèrent une carrière de cinq journaux près de l'église de Berchem.

2.2.3. De la chaussée de Gand à l'avenue Charles-Quint.

La partie de la commune au nord de la chaussée de Gand fut conquise à l'exploitation agricole, au départ du centre ancien, dans le courant du XIII^e siècle, en allant à la rencontre des terres sous Ganshoren. L'exploitation de cette zone fut le fait de trois fermes, *hof ter Wilst*, *hof ten Zavelenberg* (cf. *infra*) et *hof 't Overjette* (actuellement sous Zellik). Il s'agit de la section B du plan parcellaire de Vandermaelen, dite «Keyser Karel». Cette appellation, ainsi que tout ce qui se rapporte à Charles-Quint sur le territoire de la commune (cabaret, terres, rues), tire son origine d'une anecdote ou légende liée au passage de l'empereur à Berchem, lors d'un voyage de Gent à Bruxelles.

Au milieu du XV^e siècle, la Ville de Bruxelles fait border d'arbres la chaussée de Gand jusqu'au lieu-dit *ter Wilst* qui correspond à la limite occidentale de la «Cuve» ou franchise *extra muros* de Bruxelles (cf. *infra*). C'est en général aussi la

limite de l'empierrement des chaussées jusqu'aux grands travaux du début du XVIII^e siècle. Cela indique clairement que cette chaussée implantée au départ de la porte Sainte-Catherine et prolongée progressivement, par Molenbeek, le hameau de Koekelberg et Berchem, était destinée à la circulation des habitants de la franchise et de ses voisins directs bien plus qu'au trafic de longue distance qui empruntait toujours la route de Groot-Bijgaarden. L'importance du lieu-dit *ter Wilst* dans les sources du XIV^e siècle peut laisser supposer que la chaussée de Gand y menait déjà. Elle peut certainement être liée à la mise en exploitation de cette section de Berchem dans le courant du XIII^e siècle.

Enfin, dans la partie orientale de la commune actuelle, aux limites des territoires de Berchem, Molenbeek, Koekelberg et Ganshoren, on doit situer, d'après les diverses mentions médiévales, le lieu-dit *Rullenberg*, qui est un des plus anciens toponymes connus de la commune. C'est un des points de repère qui constituent la limite du territoire soumis à l'accise sur la bière en 1295. Plus précisément, on y situe à cette époque un *patibulum* ou *galgen* à savoir une potence ou pilori. Néanmoins aucune localisation précise n'est possible.



9. Vue de la chaussée de Gand, à hauteur du lieu-dit *Aan de vergadering*, au début du XX^e siècle (carte postale, collection Fr. VAN KALKEN).

2.2.4. Koekelberg

A l'est des deux ensembles décrits ci-dessus, le domaine des Koekelberg, constitué au XIII^e siècle sur des terres de Berchem, Molenbeek, Laeken et Jette/Ganshoren, fit partie de Berchem-Sainte-Agathe jusqu'au XIX^e siècle (cf. *supra*). Nous l'étudierons dans l'atlas consacré à la commune de Koekelberg.

2.2.5. Divers

Il n'y a pas eu de moulin sur le territoire actuel de Berchem. Seul le Molenbeek aurait pu en principe en accueillir un, mais cela ne semble pas avoir été le cas. Le moulin de Berchem se trouvait en fait sur le hameau de Koekelberg. Installé sur les basses eaux du Paruck, le moulin d'*Hoesyke* est cité dès 1321. Enfin, aux confins des communes de Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg s'élevait encore au XVIII^e siècle un moulin à vent. Ce moulin prêle son nom à deux anciens chemins de l'ouest de Berchem: *Molenstraet*. Les premières mentions de ce moulin datent de la fin du XVI^e siècle.

2.3. La seigneurie

Nous n'avons aucune indication précise sur la détention des pouvoirs seigneuriaux à Berchem durant le Moyen Age. Le duc de Brabant semble en avoir été le seigneur direct depuis que Berchem est apparu dans les textes. L'échevinage ducal d'Anderlecht étendait sa juridiction sur Anderlecht, Berchem, Forest, Bekkerzeel ainsi qu'une partie de Groot-Bijgaarden et Sint-Ulriks-Kapelle. Cet échevinage formait, au XIII^e siècle, avec ceux de Wambeek, Meerbeek, Groot-Bijgaarden et Sint-Ulriks-Kapelle, une des neuf mairies de l'ammanie de Bruxelles qui couvraient toute la région bruxelloise ainsi qu'un large hinterland de Londerzeel à Rhode-Saint-Genèse, de Gooik à Kampenhout et d'Affligem à Huldenberg. Dans la première moitié du XIV^e siècle, les neuf mairies furent réorganisées au nombre de six. L'ancienne mairie de Wambeek fut annexée à celle de Rhode-Saint-Genèse, couvrant ainsi toute la partie sud et sud-ouest de l'ammanie, excepté le Pays de Gaesbeek. A la fin du siècle, les territoires d'Anderlecht et de Forest furent détachés de la mairie de Rhode-Saint-Genèse pour être intégrés à la franchise de Bruxelles. Aussi à partir de 1394, l'ancien échevinage

d'Anderlecht fixe son nouveau siège à Berchem. On les nommera dès lors échevins d'Anderlecht et de Berchem au moins jusqu'au XVI^e siècle. En effet, Berchem ne fut jamais englobé dans la franchise ou *Cuve* de Bruxelles, sauf peut-être le hameau de Koekelberg.

A l'époque moderne par contre, la seigneurie quitta le domaine ducal direct. En janvier 1559, Philippe II, roi d'Espagne et duc de Brabant, engage à Jean de Locquenghien, seigneur de Koekelberg et promoteur du canal de Willebroeck, la justice basse, moyenne et haute de Berchem et en mars les cens domaniaux. Philippe de Locquenghien, fils de Jean, vendit la juridiction et les cens au chevalier Benoît Charreton, baron de Chassey qui les relève en 1590. Maximilien Charreton, fils du précédent relève encore ces biens en 1611. En 1617, le Conseil des Finances annule l'engagement de la juridiction de Berchem et celle-ci fait retour au domaine, mais les cens domaniaux passent au frère de Maximilien, Jean, ainsi que la propriété *ter Wilst* qui avait été acquise, par ailleurs, par le premier des Charreton. Aussi ces cens restèrent par la suite liés au domaine *ter Wilst* qui sous la plume de certains auteurs se transforma en château siège de la seigneurie de Berchem. Aucun élément ne permet de s'avancer dans cette voie. D'ailleurs, on peut suivre les propriétaires du domaine *ter Wilst* jusqu'au début du XX^e siècle; ils constituent une suite toute différente de celle des détenteurs de la seigneurie justicière. En effet, en 1626, la juridiction de Berchem est à nouveau engagée, en même temps que celles de Groot-Bijgaarden, Zellik, Bekkerzeel et Kobbegem, à Louis Clarisse, seigneur de Dilbeek, puis elle lui sera vendue, avec les mêmes, en 1643. Suite aux embarras financiers des Clarisse, ces seigneuries furent assez rapidement aliénées séparément ou revendiquées par les créanciers, de sorte que, finalement, en 1664, le domaine ducal racheta Berchem qui fut soumis, avec Zellik, Kobbegem et, plus tard, Bekkerzeel, à un même échevinage. Cette situation se maintint jusqu'au 16 février 1759, date de la vente de ces quatre seigneuries au comte Charles-Ferdinand de Königseggs-Rottenfels qui avait épousé Hélène de Boisschot, comtesse d'Erps, et qui fut fait premier marquis de Grand-Bigard le 4 mai 1759. Le dernier seigneur fut Marie-Françoise J. A., comtesse de la Tour et Tassis, marquise de Grand-Bigard. Les territoires de Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg furent constitués en commune du département de la Dyle en 1795.

2.4. Economie

2.4.1. La propriété foncière

Le censier ducal de 1321 regroupe les cens, rentes et redevances dus au domaine à Berchem ainsi qu'à Ossegem, Karreveld, Ganshoren, Groot-Bijgaarden et Bekkerzeel, sous le trente-deuxième chapitre. Aussi la localisation des biens sur lesquels portent ces cens n'est pas toujours possible avec précision. Néanmoins il est patent que ces cens sont peu importants. En effet, la plupart des terres de Berchem dépendent de diverses institutions ecclésiastiques, dans les archives desquelles une enquête en profondeur serait nécessaire.

Pour ce qui est des abbayes d'Affligem et de Groot-Bijgaarden, il faut faire une restriction préalable. En effet, l'abbaye d'Affligem possède à Merchtem une *curtis* dite *hof ten Bergh* ou *hof te Berchem*. Plusieurs auteurs attribuent ainsi des mentions à Berchem-Sainte-Agathe alors qu'il s'agit de Berchem sous Merchtem. Tous les problèmes posés par ce dossier ne sont pas encore résolus. Il faut citer dans les autres propriétaires fonciers de Berchem : l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles, la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles, le prieuré de Notre-Dame de la Rose de Jéricho à Bruxelles, la chartreuse de Scheut à Anderlecht, le prieuré de Sept-Fontaines à Rhode-Saint-Genèse, l'abbaye de La Cambre à Ixelles, le Grand Béguinage de Bruxelles, l'Hôpital Saint-Jean à Bruxelles, l'abbaye de Grimbergen.

2.4.2. La population

Les documents utilisables démographiquement sont très rares au Moyen Age. Le dénombrement censitaire réalisé en 1374, en vue de couvrir les frais de la bataille de Baesweiler nous apporte une indication partielle sur l'importance relative de Berchem (y compris Koekelberg) par rapport aux autres villages brabançons. Berchem se situerait parmi les petits villages de la région bruxelloise, avec Jette, Kobbegem, Groot-Bijgaarden, Haeren et Relegem, mais Uccle ou Anderlecht sont quatre à cinq fois plus importants. Les dénombrements de maisons du XV^e siècle ne sont pas beaucoup plus faciles à utiliser d'autant plus que, se référant au cadre paroissial, ils ne distinguent pas Berchem de Koekelberg et englobent une partie de Ganshoren. Aussi seule une approximation très générale sur un ordre de grandeur nous est permise, elle se situe pour Berchem aux alentours de deux cents habitants au XV^e siècle.

Pour l'époque moderne les chiffres sont plus précis surtout à partir du XVII^e siècle, mais on se heurte alors au problème de l'évaluation des populations respectives de Berchem et de Koekelberg d'autant que ce dernier hameau connaît certainement une expansion beaucoup plus forte du fait de sa proximité d'avec la ville de Bruxelles, à tel point qu'au XIX^e siècle, le rapport est d'un tiers pour Berchem et deux tiers pour Koekelberg. Si l'on admet que ce rapport était inverse au début de la période et que l'évolution s'est faite de façon linéaire, on peut situer la population de Berchem autour de trois cents personnes, au XVI^e siècle, pour aboutir aux sept cents personnes au milieu du XIX^e siècle, au moment du détachement de Koekelberg (environ quinze cents personnes) et, avant l'urbanisation au sein de l'agglomération bruxelloise.

3. Bibliographie

J. ANNE DE MOLINA, La population des anciennes paroisses de Berchem-Sainte-Agathe et de Jette-Saint-Pierre aux 17^e et 18^e siècles, *Comté de Jette*, V, 1, 1967, pp. 3-7.

Chr. BAEYENS, Le culte de sainte Agathe à Berchem (Bruxelles), *Comté de Jette*, V, 1, 1967, pp. 30-36.

P. BONENFANT, Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 38, 1934, pp. 5-45.

P.P. BONENFANT, Le pays et les hommes, relations premières, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4^e, n° 16), pp. 20-35.

J. CUVELIER, *Les dénombrements de foyers en Brabant XIV^e-XVI^e s.*, Bruxelles, 1912 (Commission royale d'Histoire, collection in 4^e).

S.J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982.

Ch. DENS, Fouilles d'Anderlecht, la villa belgo-romaine, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 20, 1906, pp. 236-256.

G. DESPY et A. DESPY-MEYER, Berchem-Sainte-Agathe, *Communes de Belgique. Dictionnaire d'Histoire et de Géographie administrative. Wallonie-Bruxelles*, 2, Bruxelles, 1980, pp. 1675-1676.

A. DESPY-MEYER, Abbaye de Grand-Bigard, *Monasticon Belge*, IV, 1, Liège, 1964, pp. 219-242.

A. DESPY-MEYER, Prieuré de Notre-Dame de la Rose de Jéricho à Bruxelles, *Monasticon Belge*, IV, 5, Liège, 1971, pp. 1247-1272.

A. DESPY-MEYER et Chr. GERARD, Abbaye d'Affligem à Hekelgem, *Monasticon Belge*, IV, 1, Liège, 1964, pp. 17-80.

J. DEVOS, La Poste au service des diplomates espagnols accrédités auprès des cours d'Angleterre et de France (1555-1598), *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CIII, Bruxelles, 1938, pp. 205-267.

L. DE WACHTER, Sint-Agatha-Berchem, *Repertorium van de Vlaamse gouwen en gemeenten (Heemkundige dokumentatie 1800-1940)*, II, Antwerpen, 1943, pp. 634-635.

M. de WAHA, «Corserie», carrières et maison forte - A propos des biens des vanden Heetvelde, *La Belgique rurale*

du moyen-âge à nos jours - Mélanges offerts à Jean-Jacques Hoebanx, Université Libre de Bruxelles, 1985 (Faculté de Philosophie et Lettres, XCV), pp. 121-139.

M. de WAHA, La vie rurale, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4^e, n° 16), pp. 80-109.

A. D'HOOP, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, I-V, Bruxelles, 1900-1930.

Cl. DICKSTEIN-BERNARD, La gestion financière d'une capitale à ses débuts: Bruxelles, 1334-1467, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 54, 1977, pp. 1-504.

Cl. DICKSTEIN-BERNARD, Entre les villages et la ville: liens visibles et invisibles, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4^e, n° 16), pp. 118-129.

DUVERGER, *De Brusselsche steenbickeleren*, Gent, 1933.

A. ERENS, Parochiezorg der Norbertijnen in Oost-Brabant, *Eigen Schoon en De Brabander*, XVI, 4-5-6, Merchtem, 1933-1934, pp. 161-210.

Etude préliminaire en vue de la sauvegarde des anciennes fermes de la commune de Berchem-Ste-Agathe pour le Collège des Bourgmestres (sic) et échevins de Berchem-Ste-Agathe, s.l., R.H.A.U.R., septembre 1991.

F. FAVRESSE, Actes intéressant la Ville de Bruxelles 1154-2 décembre 1302, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, CIII, Bruxelles, 1938, pp. 355-512.

A. FOUGNIES, *Berchem-Sainte-Agathe, ses rues, ses avenues, ses places, ses parcs - Vade-mecum du Berchemois conscient et du promeneur curieux*, chez l'auteur, janvier 1991.

GACHARD, *Inventaire des archives des chambres des comptes*, II, Bruxelles, 1845.

GACHARD, *Rapport à M. le ministre de l'Intérieur sur le rassemblement et la mise en ordre des anciens greffes scabinaux, seigneuriaux et féodaux de la province de Brabant*, Bruxelles, 1866.

GACHARD, Les seigneuries et les seigneurs en Brabant au dix-huitième siècle, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 3^e série, XIII, 1871-1872, pp. 383-462.

- L. GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1869 (Commission royale d'Histoire, coll.in 8°).
- L. GALESLOOT, *Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*, I, Bruxelles, 1870.
- Ph. GODDING, La ville et ses alentours : rapports juridiques, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4°, n° 16), pp. 110-117.
- Fr. GODDING-GANSHOF, Le Prieuré de Grand-Bigard depuis sa fondation jusqu'en 1381, *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 48, 1948-1955, pp. 9-70.
- Gl. GUYOT, L'abbaye de Diligem - Chap.IV - L'évolution séculaire du patrimoine abbatial, *Comté de Jette*, V, 2, 1967-1968, pp. 23-55.
- Gl. GUYOT, Un conflit juridictionnel entre Berchem-Sainte-Agathe et Ganshoren au XVII^e siècle, *Comté de Jette*, XV, 1985, pp. 43-47.
- L. HOCHSTEYN, *Monographie des cours d'eau*, Bruxelles, 1908.
- V. GAUCHEZ, Carte des voies romaines de la Belgique, *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, XXXVIII, Bruxelles, 1882, p. 240.
- A. GRUNZWEIG et A. NOTEBAERT, *Inventaire des archives du Cadastre du Brabant avant 1865*, Bruxelles, 1971.
- M. GYSSELING, *Toponimisch woordenboek van België, Nederland, Luxembourg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)*, Bruxelles, 1960.
- Ch. KERREMANS, *Etude sur les circonscriptions judiciaires et administratives du Brabant et les officiers placés à leur tête par les ducs antérieurement à l'avènement de la maison de Bourgogne (1406)*, Bruxelles, 1949 (Mémoires in 8° de l'Académie royale de Belgique - Classe des Lettres, XLIV).
- M. KOYEN, Abbaye de Dielegem à Jette-Saint-Pierre, *Comté de Jette*, IV, 3, 1969, pp. 687-720.
- P. LENAERTS, L'ordre de Prémontré en Belgique - L'abbaye de Grimbergen, *Revue de l'Ordre de Prémontré et de ses Missions - »Bibliothèque Norbertine«*, VIII-IX, 1906-1907.
- J. LINDEMANS, De geschiedkundige ondergrond van de legende van Keizer Karel en den Berchemse boer, *Eigen Schoon en De Brabander*, XXV, 1942, pp. 19-25.
- P. LINDEMANS, De pachthoven der abdij van Groot-Bijgaarden 2. Het goed te Berchem (Merchtem), *Eigen Schoon en De Brabander*, XXII, 1939, pp. 193-212.
- P. LINDEMANS, Brabantsche Beëweden en Volksdevotie II H. Kruis, *Eigen Schoon en De Brabander*, XXVIII, 1, 1945, pp. 22-27.
- M.E. MARIEN, La Région de Bruxelles avant 700, *Cahiers Bruxellois*, II, 1, 1957, pp. 1-71.
- M.E. MARIEN, Les découvertes archéologiques, in J. STENGERS, *Bruxelles, croissance d'une capitale*, Antwerpen, 1979, pp. 19-27.
- M. MARTENS, *L'administration du domaine ducal en Brabant au moyen âge (1250-1406)*, Bruxelles, 1954 (Mémoires in 8° de l'Académie royale de Belgique, Classes des Lettres, XLVIII-3).
- M. MARTENS, *Le censier ducal pour l'ammanie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958 (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°).
- M. MARTENS, *Les chartes relatives à Bruxelles et à l'ammanie (1244-1338) conservées aux Archives de la ville de Bruxelles*, Château de Grandmets, 1977 (Recueil VI des Tablettes de Brabant).
- A. MATTHYS, *La villa gallo-romaine de Jette*, Bruxelles, 1973 (Comté de Jette, document 2).
- J. MERTENS et A. DESPY-MEYER, *La Belgique à l'époque romaine. Cartes archéologiques de la Belgique 1-2*, Bruxelles, 1968.
- H. NELIS, *Inventaire des archives des chambres des comptes - Série des registres (comptes) VI*, Bruxelles, 1931.
- A. NOTEBAERT, Abbaye de La Cambre à Ixelles, *Monasticon Belge*, IV, 2, Liège, 1968, pp. 441-468.
- E. PERSOONS, W. BUNTINX, J. MERTENS et L. VAN MEERBEECK, *Kerkelijk archief van Brabant. Supplement n° 28421-32960. Beknopte inventarissen van archieven door kerkfabrieken aan het algemeen Rijksarchief in bewaring gegeven*, Bruxelles, 1986.
- A. PINCHART, *Inventaire des archives des chambres de comptes*, V, Bruxelles, 1879.
- Ch. PIOT, *Inventaires divers - I - Troisième supplément à l'inventaire des cartes et plans*, Bruxelles, 1879.
- E. REUSENS, Bulles papales et chartes relatives à l'abbaye de Grand-Bigard, *Analectes pour servir à l'histoire*

- ecclésiastique de la Belgique, 2^e série, VIII, Leuven, 1893, pp. 13-33.
- E. REUSENS, Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2^e série, XII, Leuven, 1900, pp. 1-256.
- E. REUSENS, Pouillé du diocèse de Cambrai. Les doyennés de Grammont, de Hal, de Bruxelles, d'Alost et d'Anvers en 1567, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2^e série, XII, Leuven, 1900, pp. 257-321.
- Fr. SCHOONJANS, *Kijk- en leesboek over Zellik*, Zellik, 1976.
- Fr. SCHOONJANS, *Berchem vroeger en nu - Sint-Agatha en Sint-Anna*, Sint-Agatha-Berchem, 1982.
- A. SCUFFLAIRE, L'héraldique des communes de l'agglomération, in A. SMOLAR-MEYNART et J. STENGERS, *La Région de Bruxelles - Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989 (Crédit Communal, Collection Histoire, série in 4^e, n° 16), pp. 336-351.
- M. SOENEN, Chartreuse de Scheut à Anderlecht, *Monasticon Belge*, IV, 6, Liège, 1972, pp. 1385-1428.
- Ch. STEPMAN et L. VERNIERS, *Koekelberg dans le cadre de la région nord-ouest de Bruxelles*, Bruxelles, 1966.
- A. TENAERTS, V. DE COURT, A. FRANÇOIS et J. VAN NEECK, *Feuilles au Printemps. Etude du survey administratif et technique durant la période du 1.1.1954 au 14.4.1956. Urbanisme de la commune de Berchem-Sainte-Agathe*, Berchem-Sainte-Agathe, s.d.
- C. THEYS, Een nieuwe vroente te (St-Agatha) Berchem, *Eigen Schoon en De Brabander*, XXVIII, 9, 1945, pp. 41-42.
- A. UYTTEBROUCK, Berchem-Sainte-Agathe, Berchem-Saint-Laurent, Bertem ou Beisem ? Une rectification, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XXXIX, 1-2, 1968, pp. 24-37.
- A. UYTTEBROUCK, Supplément provisoire à l'«inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant» d'Alfred d'Hoop arrêté au 31 mars 1968, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 1-2, 1969, pp. 34-87.
- R. VAN DEN HAUTE, Les moulins à vent de Ganshoren, *Comté de Jette*, IX, 1972, pp. 13-23.
- R. VAN DEN HAUTE, Contribution à l'histoire de Berchem-Sainte-Agathe-Koekelberg - La gilde de Saint-Sébastien et de Ste-Anne, *Comté de Jette*, XVII, 1987, pp. 60-72.
- J.F. VAN DER RIT, Etude théorique et pratique des anciennes chaussées romaines traversant le royaume de Belgique, *Journal de l'architecture et des arts relatifs à la construction. Revue des travaux exécutés en Belgique*, 4, Bruxelles, 1851, pp. 95-96.
- D. VANDERVEEGHDE, *Inventaire des archives de Saint-Jacques sur Coudenberg - 1^{ère} partie - Inventaire analytique des chartes (1190-1756)*, Bruxelles, 1962.
- C. VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877.
- E. VAN NUFFEL, Het parochie-archieff van Ganshoren, *Eigen Schoon en De Brabander*, XLVI, 1963, pp. 185-197.
- J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13^{de} eeuw. Deel III. Tussen Zenne en Dender, Pittem*, 1964.
- P.M. VERMEESCH, Du Paléolithique final au Mésolithique dans le nord de la Belgique, in D. CAHEN et P. HAESAERTS, *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1984, pp. 181-194.
- A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient autrefois l'ammanie de Bruxelles*, Bruxelles, 1855-1857.
- A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique 2^e série, Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 4^e série, VII, Bruxelles, 1879-1880, pp. 317-394.
- A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles ou description historique des localités qui formaient l'ammanie de cette ville* (nouvelle édition du texte original de 1855), Bruxelles, Culture et Civilisation, 1973.
- G. WEYNS, Abbaye de Grimbergen, *Monasticon Belge*, IV, 3, Liège, 1969, pp. 721-746.

IV

Etat du sous-sol archéologique

0. Note liminaire

La *Carte des sites et découvertes archéologiques et historiques* comporte, au moment de sa réalisation (juin 1992), 5 sites qu'il a été possible de situer avec un maximum de précision. Il s'agit d'une découverte fortuite d'un silex néolithique (site 1), du site du village médiéval (site 2) et de trois ensembles du type ferme ou ferme-château (sites 3-5).

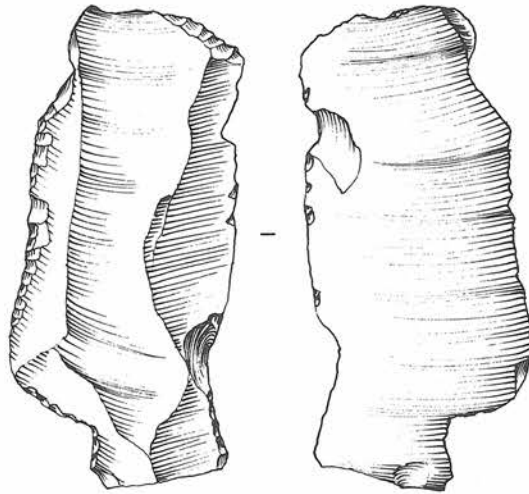
1. Hunderenveld¹: Découverte fortuite d'un silex néolithique

Une lame retouchée en silex a été découverte le 5 juin 1976 par R. VERBEKE au lieu-dit *Hunderenveld*, parcelle cadastrale 285^e, section A (angle rue des Chalets et avenue de l'Hunderenveld) au cours des terrassements réalisés pour la construction du complexe sportif².

2. Ancienne église³: (XII^e-XX^e s.)

Aujourd'hui, Centre culturel, cette église a été entièrement restaurée il y a vingtaine d'années (1970-1975), après avoir été complètement abandonnée après l'inauguration de la nouvelle église Sainte-Agathe en 1938. Cette restauration se veut une restitution de l'état de la première moitié du XVIII^e siècle, après les nombreux travaux de rénovation et de modernisation réalisés au XVII^e siècle⁴. L'édifice primitif de la chapelle apparue sans doute à la fin du XI^e siècle, nous est totalement inconnu, on peut uniquement supposer qu'il occupait le même emplacement⁵. Par la suite, au XIII^e siècle sans doute⁶, un nouvel édifice fut érigé dans le style roman de l'époque. De cette construction, l'édifice actuel a intégré les quelques éléments qui étaient parvenus jusqu'à nous⁷.

Il s'agit essentiellement de la tour, complètement englobée dans le bâtiment du XVII^e siècle. En effet, le mur occidental est intégré au mur de façade et le mur oriental est percé d'une arche en plein cintre de même hauteur que la nef et qui prolonge celle-ci. Les imposantes fondations de



10. Lame retouchée (époque néolithique, *Hunderenveld*).
Echelle 1/1.

1 Cadastre: section A, n° 285e.

2 Fr. VANBELLINGEN, *Vondstmelding, Comté de Jette*, VI, 2, 1977, pp. 8-9.

3 Cadastre: section A, n° 96a.

4 J. ROMBAUX, *Restauration de l'ancienne église Sainte-Agathe à Berchem-Sainte-Agathe, Comté de Jette*, 1972, pp. 3-9; signalé également dans [G. DES MAREZ], *Guide illustré de Bruxelles, Monuments civils et religieux*, réédition du Touring Club Royal de Belgique, Bruxelles, 1979, p. 404.

5 Plan cadastral 1991: Berchem-Ste-Agathe 1, section A, 1ère feuille, n° 96a.

6 La construction d'un nouvel édifice de ce style roman brabançon doit très vraisemblablement se situer entre la prise en charge, par l'abbaye de Grimbergen, de la destinée spirituelle de Berchem, en 1132, et l'érection de la paroisse au tournant des XIII^e et XIV^e siècles. Pour toutes ces dates, voir le chapitre III, 2.1.1. et 2.1.3.

7 Ces éléments ont fait l'objet d'un Arrêté Royal de classement comme monument, le 25 octobre 1950.

la tour, en grès lédien, dont des gisements sont situés dans les environs immédiats⁸, ont été en partie dégagées et rendues accessibles dans le cadre de l'aménagement souterrain des sanitaires du Centre culturel. La partie supérieure de la tour est percée sur chacune de ses quatre faces d'ouïes jumelées en tiers-joint que l'on pourrait dater du XIII^e siècle⁹. Un tympan gothique du XIV^e siècle, où figure une vierge debout portant l'enfant¹⁰, maintes fois déplacé et qui devait sans doute surmonter la porte sud de l'église, a survécu aux siècles et est aujourd'hui replacé dans le mur sud de la tour, à l'intérieur de l'église¹¹.

Depuis la désaffectation du bâtiment en 1938, aucune campagne de fouilles, ou simple relevé ou observation, pas même lors des travaux de restauration en 1970-1975, n'ont permis de confirmer, ni d'affiner, les éléments de datation proposés ci-dessus. Seuls quelques tessons de céramique des XVII^e-XVIII^e siècles ont été sauvés par M. R. VERBEKE, amateur éclairé d'histoire et d'archéologie de Berchem¹².



11. Côté nord de l'ancienne église en 1969 avant restauration (photo, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).



12. Côté nord de l'ancienne église restaurée (photo Y. CABUY 1992).

8 A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1855, I, p. 351.

9 R. VAN DEN HAUTE, *op. cit.*, p. 5.

10 de BORCHGRAVE d'ALTENA, Notes pour servir à l'inventaire des oeuvres d'art du Brabant - Arrondissement de Bruxelles, *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, XLVII, 1947, p. 21.

11 R. VAN DEN HAUTE, A propos d'un vieux tympan à Berchem, *Comté de Jette*, IX, 3-4, 1979, pp. 25-26.

12 St. VAN BELLINGEN, Aardewerkscherven uit Sint-Agatha-Berchem, *Chroniques jettoises*, 2, mars 1986, p. 9.

2.0. Le contexte

L'ancienne église se situe sur une légère élévation du terrain et constitue le centre¹³ du village médiéval et post-médiéval tel qu'on peut encore l'appréhender au début du XIX^e siècle¹⁴. L'espace supposé de plus grande extension de la zone d'habitat groupé est coloré en bleu sur la carte¹⁵.

2.0.1. Le cimetière

La parcelle¹⁶ de terrain sur laquelle se situe l'église correspond à l'emplacement du cimetière paroissial qui fut utilisé au moins depuis l'érection de la paroisse au XIV^e siècle, si pas dès avant, et, jusqu'en 1890¹⁷.

2.0.2. La cure

Le dégagement actuel au nord de l'église est l'emplacement¹⁸ du presbytère récemment démoli et dont on sait qu'il avait été reconstruit dans le premier quart du XVIII^e siècle¹⁹, ainsi que du terrain qui lui était attaché.



13. Vue du site paroissial primitif restauré (photo Y. CABUY 1992).



14. Vue de la rue de l'Allée Verte en 1969 et des bâtiments aujourd'hui disparus (photo, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

13 Cf. chap.III, 2.2.1.

14 Ph. VANDERMAELEN, *Atlas cadastral du royaume de Belgique - Plan parcellaire de la commune de Berchem-Sainte-Agathe avec les mutations jusqu'en 1837*, Bruxelles, s.d.

15 Carte des sites et découvertes archéologiques et historiques.

16 Plan cadastral 1991: Berchem-Ste-Agathe 1, section A, 1ère feuille, n°95b.

17 A cette date fut installé un nouveau cimetière à l'angle nord-ouest de la rue de l'Allée Verte et de la rue Kasterlinden. Ce cimetière fut lui-même désaffecté faute de place, dans les années soixante, et remplacé par l'actuel cimetière de Berchem-Sainte-Agathe, à l'angle nord-est de la rue Kasterlinden et de la drève des Maricolles.

18 Plan cadastral 1991: Berchem-Ste-Agathe 1, section A, 1ère feuille, n° 94f.

19 de BORCHGRAVE d'ALTENA, *loc. cit.*



15. Ancienne cure avec l'église à l'arrière, au début du XX^e siècle (carte postale, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

2.0.3. La chapelle Sainte-Agathe

Aujourd'hui encore une petite chapelle Sainte-Agathe est située à l'angle de la rue de Grand-Bigard et de la place de l'église sur le côté ouest de cette dernière. Cet emplacement semble ne pas remonter au-delà du premier quart du XVIII^e siècle, la chapelle se trouvait alors de l'autre côté de la place, en bordure de l'enclos paroissial. Une chapelle Sainte-Agathe est déjà citée au XIV^e siècle²⁰, mais son emplacement est inconnu²¹.

2.0.4. La chapelle Sainte-Croix

Jan Verbesselt la situe à l'est de l'église, à l'angle de la rue de Grand-Bigard et de la rue des Soldats²². On ne possède pas de renseignements précis sur cette chapelle, si ce n'est des mentions de biens situés par rapport à elle, à la fin du XVIII^e siècle²³, ainsi que l'hypothèse de J. Verbesselt reprise ci-dessus.



16. Petite chapelle Sainte-Agathe, place de l'Eglise en 1969 avant restauration (photo, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

²⁰ A. WAUTERS, *op. cit.*, I, p. 346.

²¹ J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw. Deel III. Tussen Zenne en Dender*, 1964, p. 51 (cf. chap. III, 2.1.4.).

²² J. VERBESSELT, *loc. cit.* et carte p. 49.

²³ A.G.R., *Archives Ecclésiastiques*, n° 2401, f° 2.

3. **Ter Wilst**²⁴: chapelle (XIV^e s.), ferme (XVI^e s.)

Le lieu-dit *Vyeelst* (XIII^e s.), *Widelst* (XIV^e s.), *Wiedeelst* (XV^e s.)²⁵ *Wils* (XVIII^e s.)²⁶ ou *Wilst* (XIX^e s.) se situe à l'emplacement de l'actuel domaine de la Banque Nationale, entre les avenues Hélène, Laure, de la Basilique et la chaussée de Gand. Ce toponyme sylvestre (du moyen néerlandais *wyd-eelst* > charme)²⁷ apparaît la première fois au milieu du XIII^e siècle, on y situe six bonniers de bois appartenant au châtelain de Bruxelles et tenus en fief par Gérard de Koekelberg²⁸. Une telle mention ne nous permet cependant pas d'avancer l'existence d'un habitat. Au début du XIV^e siècle, le censier ducal²⁹ y mentionne diverses pièces de terres cultivées (trois bonniers et un journal) et une parcelle de *wariscapium*. Les waréchaix sont, le plus souvent, des terres vagues, communes, non cultivées, dévolues à la pâture du bétail des paysans les plus pauvres. En outre ce waréchaix est situé devant la «chapelle de *Widelst*»³⁰.

Cette chapelle est un indicateur important mais difficile à interpréter d'autant plus qu'il s'agit de sa seule mention. On peut y voir une chapelle isolée sur les terres nouvellement exploitées, peut-être située le long de la «Groenestraat»³¹ reliant Berchem à Ganshoren, à hauteur du vallon humide de la source du Paruck, localisation qui

conviendrait également pour un waréchaix. Une autre possibilité est d'en faire la chapelle d'un domaine qui aurait comporté une ferme et un château dont on ne possède pas de mention avant le XVI^e siècle. Enfin une dernière hypothèse qui peut être compatible avec les autres, serait d'identifier cette chapelle à la chapelle Sainte-Agathe dont on a une mention unique au XIV^e siècle, mais dont on ne connaît pas l'emplacement primitif³².

En 1586, le baron de Chassey qui avait acheté la juridiction et les cens domaniaux de Berchem³³, acquit de Henri, fils de Guillaume Nicolaï et de Catherine Coppens, les ruines de la ferme et du château *ter Wilst* détruits pendant les guerres de religion, afin d'y reconstruire un manoir de plaisance³⁴. La disparition de la chapelle pourrait dater de cette époque. L'existence d'une ferme sur ce site est plus que vraisemblable pour les XIV^e-XV^e siècles même en l'absence de sources probantes. Elle se situe en effet au centre des terres nouvelles, le long du chemin de Berchem à Ganshoren, un dédoublement de la vieille route des Flandres, la chaussée de Gand, va s'y implanter et la source du Paruck apporte l'eau nécessaire. Le domaine agricole de cette ferme devait s'étendre essentiellement vers le nord, sur les terres dites *Openveld*, et vers l'est sur les *paluda* du *Rullenbergh*, au bassin du Paruck³⁵.

24 Cadastre: section B, 2^e feuille, série nos 101, 107 et 117.

25 J. VERBESSELT, *op. cit.*, p. 48.

26 A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 46769, *Deel a*, 59, f° 1v°: «*wilsvelt*», «*boven het wilsbosch ontrent de oude baan*» (1787).

27 Ch. STEPMAN et L. VERNIERS, *Koekelberg dans le cadre de la région nord-ouest de Bruxelles*, Bruxelles, 1966, p. 45.

28 *Ibidem*, p. 36.

29 M. MARTENS, *Le censier ducal pour l'ammunie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958, (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°), pp. 102, 174-175.

30 *Ibidem*, p. 175: «*It. Gerelmus Heynkart de wariscapio ante cappellam de Widelst. I d.*»

31 *Atlas des communications vicinales de la commune de Berchem-Sainte-Agathe*, Berchem-Sainte-Agathe, administration communale, 1847. Actuellement cette voie porte les noms suivant, d'ouest en est, avenue René Comhaire, avenue de la Basilique, rue du Petit Berchem et rue de Ganshoren.

32 Cf. *supra* 2.0.3.

33 Cf. chap. III, 2.3.

34 A. WAUTERS, *op. cit.*, I, pp. 346-347 et Ch. STEPMAN et L. VERNIERS, *op. cit.*, p. 59.

35 Cf. chap. III, 2.2.3.

4. Zavelenberg³⁶: ferme (?-XVII^e-XIX^e s.)

Cette ferme figure sur le plan de levé de la limite paroissiale entre Berchem et Ganshoren établi dans les années soixante du XVII^e siècle³⁷. Elle était toujours en activité au milieu du XIX^e siècle³⁸ et les derniers bâtiments ont été rasés au début du XX^e siècle. Actuellement l'emplacement de la ferme³⁹ est intégré dans le site classé du *Zavelenberg*⁴⁰. Alphonse Wauters⁴¹ a identifié cette ferme avec l'*hof ten Zijpe* mentionnée dans les greffes scabinaux du XVI^e siècle. Le toponyme «zijpe» rappelle le petit vallon qui prend naissance au pied du *Zavelenberg* et qui s'étend vers Ganshoren. Cette ferme se serait donc installée à proximité d'une source et donc de prés, comme l'*hofter Wilst*. Si l'on suit cet auteur, il faut supposer que le changement de toponyme résulte du développement des activités extractives qui ont entamé près de la moitié du volume du *Zavelenberg* lui-même qui, sous quelque 15 mètres de sables wemmeliens, renferme des grès lédiens⁴². Néanmoins aucune mention médiévale de ce site n'a été relevée à ce jour.

36 Cadastre: section A, 1^{ère} feuille, n° 373x.

37 A.G.R., Cartes et plans, Inventaire manuscrit, n° 573.

38 *Atlas des communications vicinales de la commune de Berchem-Ste-Agathe*, Berchem-Sainte-Agathe, 1847.

39 Plan cadastral 1991, Berchem-Ste-Agathe 1^{ère} div., section A, 5^e feuille, n° 373x et P.C. POPP, *Atlas cadastral de la Belgique - Plan parcellaire de la commune de Berchem-Sainte-Agathe*, Bruges, s.d., section B, n° 378a (bâtiments), n° 377a (cour intérieure) et n° 379a (domaine immédiat avec étang).

40 Arrêté Royal du 26 avril 1989.

41 A. WAUTERS, *op. cit.*, I, pp. 348, 351.

42 Cette activité extractive a donné un relief particulier à cette colline et plusieurs auteurs à la suite de A. WAUTERS, *op. cit.*, p. 351, en ont fait un tumulus romain: A. de LOE, Examen de lieu à Berchem-Sainte-Agathe (Province de Brabant), *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXIV, 1910, pp. 191-192; A. VAN DOORSELAER, *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Bruxelles, 1964, I, p. 8. En fait il n'en est rien.

5. 't Hof te Overbeke⁴³: ferme (?-XVII^e-XX^e s.)

Le quartier actuel du même nom, à l'ouest de la drève des Maricolles, face au bois du *Wilder*, est le résultat du démembrement progressif d'un domaine dont on peut suivre la destinée depuis la fin du XVII^e siècle, époque de la construction d'un manoir de plaisance⁴⁴, qui succéda à une ferme, tel que semble l'indiquer le toponyme «'t Hof». Celui-ci est explicite quant à la position du site par rapport au centre du village, de l'autre côté du vallon qui prend naissance au bois du *Wilder*. Jan Verbesselt va plus loin et, arguant de cette situation privilégiée, en fait le siège de la seigneurie de Berchem⁴⁵. L'hypothèse n'est pas sans intérêt mais aucune source directe ou indirecte ne vient l'étayer. On mentionnera néanmoins, pour mémoire, qu'un patronyme «*de Overbeke*» est porté par un certain Walter, alleutier du duc de Brabant en 1309⁴⁶ et par un Henri cité dans les censiers ducaux de la première moitié du XIV^e siècle pour quelques biens situés sous Berchem⁴⁷.

43 Cadastre: section A, 1^{ère} feuille, n° 52b.

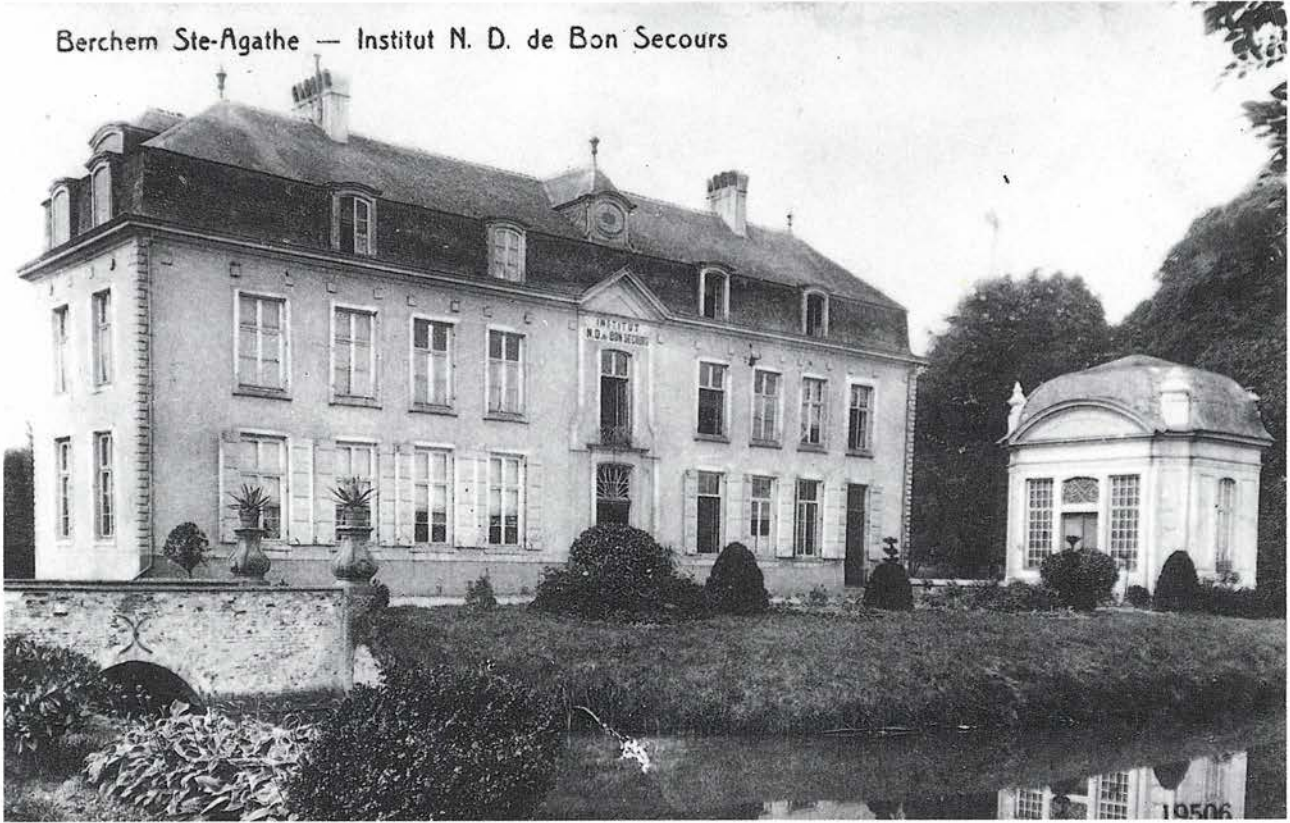
44 A. WAUTERS, *loc. cit.*

45 J. VERBESSELT, *op. cit.*, p. 50.

46 M. MARTENS, *Actes relatifs à l'administration des revenus domaniaux du duc de Brabant 1271-1408*, Bruxelles, 1943 (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°), p. 230.

47 Le censier en latin de 1321: M. MARTENS, *Le censier ducal pour l'ammanie de Bruxelles de 1321*, Bruxelles, 1958 (Commission royale d'Histoire, coll. in 8°), pp. 102, 174-175; un censier en néerlandais de 1346: A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 44825, f° 31v°-32.

Berchem Ste-Agathe — Institut N. D. de Bon Secours



17. Vue des bâtiments du XVIII^e siècle de l' *Hofte Overbeke* détruits en 1966 (carte postale, collection R. VERBEKE / Comté de Jette).

Recommandations

L'absence totale de fouilles sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe rend difficile l'estimation des profondeurs des gisements archéologiques potentiels. Cette constatation est valable, sauf à quelques rares exceptions, pour toutes les communes de la région bruxelloise. Dans le cas de Berchem, l'urbanisation étant récente (début du XX^e siècle), les profondeurs des dépôts archéologiques et du sol naturel ne devraient pas être très importantes.

La lecture des deux cartes complétées de la synthèse historique permet de tirer cependant quelques conclusions pour la gestion du patrimoine archéologique de la commune.

1. Espaces irrémédiablement perdus

Seule une partie relativement restreinte du territoire de la commune s'avère irrémédiablement perdue. Il s'agit des zones colorées en noir et en vert, à savoir, d'une part, les espaces souvent à front de voirie, qui sont occupés par des bâtiments construits sur un ou plusieurs niveaux en sous-sol (bâtiments avec caves ou parkings souterrains, grands ensembles à appartements multiples, zoning industriel en périphérie nord, Shopping Center Basilix) et, d'autre part, des espaces libres mais qui ont été complètement perturbés par des terrassements importants (complexe sportif sur le site du *Hunderenveld*, espaces autour de certains grands immeubles). Cependant, ces espaces aujourd'hui perdus pour l'archéologie se répartissent ponctuellement sur le territoire envisagé.

2. Espaces protégés

Les parties anciennes de l'église Sainte-Agathe (tour, vaisseau et chœur) sont classées par l'Arrêté Royal du 25 octobre 1950. Le *Zavelenberg*

ainsi que tout l'espace vert qui l'entoure, sont classés depuis le 26 avril 1989; ce classement assure la protection du site de la ferme post-médiévale. Le site du bois du *Wilder*, établi en contrebas du site du village médiéval est quant à lui «zone d'espace vert» au plan de secteur. Libres aujourd'hui de toute construction, ces deux ensembles sont accessibles et doivent faire l'objet d'une étroite surveillance.

3. Espaces menacés

Sont visés ici tous les espaces qui ne sont ni perdus, ni protégés, autrement dit la plus grande partie du territoire de la commune. Il s'agit des zones colorées en jaune et en rouge, soit respectivement, les espaces non bâtis (cours, jardins privés, parcs et zones agricoles) et les espaces bâtis sans incidence importante sur le sous-sol (habitations sans cave, parkings à ciel ouvert, réseau routier). Ces espaces représentent plus des deux tiers de la surface étudiée.

La surveillance s'impose pour toute cette catégorie d'espaces, et particulièrement sur les sites connus, à savoir:

1. le village médiéval, soit toutes les parcelles cadastrales situées de part et d'autre de l'Allée Verte et de la rue de l'Eglise et particulièrement au croisement avec la rue de Grand-Bigard;
2. le quartier *'t hof te Overbeke* où l'on situe la demeure post-médiévale du même nom;
3. l'îlot limité par les avenues Hélène, Laure, de la Basilique et la chaussée de Gand, où s'étend actuellement le domaine de la Banque Nationale de Belgique, héritier direct du domaine *ter Wilst* où des bâtiments sont attestés depuis le XIV^e siècle.

Annexe

Inventaire exhaustif du matériel archéologique

Cet inventaire classe par provenance et identifie tous les objets archéologiques découverts sur le territoire communal. Il est extrait du fichier infor-

matisé de l'ensemble des sites et découvertes archéologiques et historiques répertoriés pour la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

INDETERMINE (Mésolithique ?)

Selon le catalogue manuscrit d'Eugène Dupréel: «Berchem-Sainte-Agathe. Sommet de la colline pointue («taillis du châtaignier»). Champ près du sommet». L'objet semble avoir été récolté en surface le 24 août 1916.

E. DUPREEL, Catalogue manuscrit, cahier 1, p. 341, n° 219.

M.R.A.H., Coll. Dupréel 219:

1 nucléus à lamelles, sur éclat cortical, silex bleu, quelques traces de rouille (fig. 2, p. 27).

INDETERMINE (Néolithique)

Selon le catalogue manuscrit de Eugène Dupréel: «Berchem-Sainte-Agathe. Sommet de la colline pointue («taillis du châtaignier»). Champ près du sommet». L'objet semble avoir été récolté en surface le 7 mars 1921.

E. DUPREEL, Catalogue manuscrit, cahier 3, p. 659, n° 1749.

M.R.A.H., Coll. Dupréel 1749:

1 éclat de hache polie en silex gris clair (fig. 3, p.28).

1. HUNDERENVELD (Néolithique)

Collection du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et de la Région:

1 lame retouchée (fig. 10, p. 39).

2. HET KLUISJE, ANCIENNE EGLISE (XII^e-XX^e)

Collection privée

Une trentaine de tessons non significatifs des XVI^e -XVIII^e siècles.

CARTE 2 : SITES ET DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES



Découvertes occasionnelles



Monuments et sites conservés



Monuments et sites disparus



Monuments et sites classés



Sites sans limites précises



BUITENRINGLAAN

AVENUE
CHAUSSEE DE ZELLIK

CHARLES

RUE DES CHALETS

LUSTHUIZENSTRAAT

DE ZELLIKSE
STEENWEG

AV DES

GEBROEDERS

BEQUELAAN

MORANVILLE

LAAN

DE







AVENUE

RUE H...

JOSSE

CHAUSSÉE

AVENUE

HELENE

HELENALA

LAAN

DE

AV.

DE

LA

BASILIQUE

B

VERSE

LAAN

AV. DE

KOEKELBERG

LAAN

MEERSMAN LAAN

GAND

ER ST.

3



4

NTS

PL. CAR.
RUELENS
PLEIN

OPENVELDSTRAAT

RUE HUBERT HEYMANS
STRAAT

STRIJDESSAAT

R. DE L'EVOLUTION
ONTWIKKELING STR



RUE

POTARDE

RUE DU

RUE DE L'ETOILE POLAIRE

POOLSTERSTRAAT

STRAAT
PAUWELS
MATHIEU

RUE

DILBEEK

R. AUGUSTE
DENIE

DILBEEKSTRAAT

R. LOUIS
DESMET

DREEF

T HOF TE
OVERBEKE

STRAAT

MARICOLEN

STRAAT

R. EM VAN

RUE DU WILDER

MARICOLLES

5

